

Vojislav Pavlović

**Le conflit franco-italien dans les Balkans 1915-1935.**  
Le rôle de la Yougoslavie

Le conflit franco-italien dans les Balkans est la conséquence directe de la Grande guerre. Cette dernière modifie profondément les constantes géostratégiques de la région. La disparition des Habsbourg et des Romanov, la défaite de l'Allemagne et de la Turquie, créent une situation inédite. Pour la première fois, aucune des puissances traditionnellement engagées dans les Balkans n'est en mesure d'y exercer une influence dominante. Les Balkans semblent s'être affranchis de toute domination étrangère, puisque le monde anglo-saxon ne fait preuve que d'un intérêt sporadique pour la région. Mais le calme de ce vide géostratégique n'est en fait qu'apparent : le conflit franco-italien pour la primauté dans les Balkans est déjà amorcé.

La guerre mondiale dans sa dimension balkanique se présente sous la forme d'un conflit austro-russe. Or, une hégémonie austro-allemande sur les Balkans était au moins aussi inacceptable pour les deux pays latins que la domination russe sur la région. Unies dans le refus des solutions régionales proposées par la Double Monarchie ou la Russie, les deux diplomaties latines étaient par ailleurs en complet désaccord entre elles. Le conflit franco-italien naît lors de la Grande guerre, comme une conséquence du contentieux territorial entre les nationalismes italien et yougoslave que la diplomatie française doit modérer. Ce conflit se prolonge sous des formes nouvelles bien au-delà de la fin des hostilités. Après la disparition des deux dynasties séculaires, l'enjeu du conflit franco-italien devient la réorganisation du vaste espace de cette Europe centrale limitée à l'Est par la République des Soviets et à l'Ouest par la République de Weimar. Le retour de l'Allemagne devenue hitlérienne dans le bassin danubien au milieu des années trente met fin à ce conflit franco-italien. La crainte d'une mainmise allemande sur l'Europe centrale pousse les deux diplomaties à s'entendre à nouveau. L'entente franco-italienne est scellée par les accords Mussolini-Laval de janvier 1935.

Nous nous proposons d'analyser seulement un aspect de ce conflit franco-italien : le volet yougoslave. En effet, la naissance de la Yougoslavie est la cause immédiate du conflit franco-italien. De ce fait, le volet yougoslave du conflit franco-italien prend la forme d'un contentieux italo-yougoslave, dont la diplomatie française devient en fait l'arbitre attitré. L'enjeu de ce contentieux dépasse largement le cadre d'un litige territorial portant sur la rive orientale de l'Adriatique. La particularité de ce triangle diplomatique (Paris, Rome, Belgrade) est à géométrie variable : il entremêle le contentieux franco-italien et le conflit italo-yougoslave, avec ses particularités nationalistes à multiples facettes. Le caractère multinational du nouvel État slave (teinté, certes d'idéologie yougoslave), voit la mise en place de son côté d'un double agenda nationaliste, serbe et croate. En conséquence, le volet yougoslave du conflit franco-italien se transforme en une série de négociations parallèles entre Rome, Belgrade et Zagreb, sous l'étroite surveillance de la diplomatie française dont l'enjeu était la survie même de l'État yougoslave.

Pour étudier le volet yougoslave du conflit franco-italien, nous nous proposons d'analyser :

- 1) ses origines, qui correspondent à la naissance de l'État yougoslave,
- 2) les objectifs et les stratégies de l'Italie et de la France dans le volet yougoslave du conflit franco-italien.<sup>1</sup>

### *1) Les origines du conflit franco-italien dans l'espace yougoslave*

À l'origine du contentieux franco-italien dans l'espace yougoslave dans un premier temps les intérêts économiques étaient primordiaux. Les fonds français sont présents en Serbie depuis les années quatre-vingt du XIX<sup>e</sup> siècle. La France est, au début du XX<sup>e</sup> siècle, le principal bailleur de fonds du petit Royaume.<sup>2</sup> Ce dernier est engagé à partir de 1906 dans un conflit économique avec la Monarchie voisine, dont l'enjeu est son indépendance économique et politique. C'est pourquoi les gouvernements des Radicaux

<sup>1</sup> Tout discours sur l'histoire yougoslave nécessite quelques précisions terminologiques. Lorsque nous parlerons de la Yougoslavie, il est sous-entendu que nous nous référons au Royaume des Serbes, Croates et Slovènes qui ne disparaît qu'au début de 1929. Étant donné que le roi Alexandre Karadjordjević, et les partis politiques serbes, et notamment les Radicaux, gouvernent le pays tout au long de la période qui nous intéresse, il est évident que lorsque nous évoquerons les vues officielles de la Yougoslavie, nous sous-entendons leur point de vue.

<sup>2</sup> Jusqu'à juillet 1914 la somme totale des investissements français en Serbie s'élevait à 814,546 millions de francs. Dans les Balkans les investissements français n'étaient plus importants qu'en Grèce (825,802 millions de francs) et surtout en Turquie (2891,251 millions de francs). Rapport de Maurice Bompard, Paris, le 21 septembre 1917, AMAE, Série Z, Europe 1918-1940, Yougoslavie, vol. 121, p. 8.

présidés par leur chef emblématique Nikola Pašić, cherchent avant tout une possibilité d'accéder aux marchés internationaux par une voie qui ne serait pas contrôlée par l'Autriche-Hongrie.<sup>3</sup> Ainsi naquit l'idée d'un chemin de fer de l'Adriatique reliant Belgrade à la côte albanaise. Ce projet jouit en 1908 des soutiens russe et français mais aussi italien. Lors de la mise en place du consortium censé financer ce projet, le ministre des Affaires Étrangères italien de l'époque, Tommaso Tittoni, fait pression afin d'y associer les banques italiennes.<sup>4</sup> C'est une des premières manifestations de l'intérêt de l'Italie pour la région, d'autant plus importante que l'esprit de l'entreprise était clairement antiautrichien. Or, l'Italie était membre de la Triple Alliance.

Cependant, l'exemple de cette coopération franco-italienne n'est qu'une exception à la règle, car tout au long des crises qui secouent les Balkans avant la Grande guerre, la diplomatie italienne se range aux côtés de ses alliés de la Triple Alliance. C'est notamment le cas après la première guerre balkanique. À l'époque, lors de la conférence des ambassadeurs à Londres, réunie afin de dessiner la carte des Balkans après la défaite des Ottomans, le Marquis de San Giuliano, Ministre italien des Affaires étrangères dans le gouvernement Giolitti, soutient la création d'un État albanais voulu par l'Autriche-Hongrie et combattu par la Serbie.<sup>5</sup> La position italienne lors de la conférence de Londres n'est pas motivée par le souci de soutenir les projets balkaniques de son allié. La Consulta a son propre agenda dans les Balkans. L'État albanais doit lui servir de porte d'entrée à une expansion économique dans les Balkans. C'est pourquoi San Giuliano s'oppose aux revendications serbes et même grecques sur la côte albanaise. Il accorde ainsi une crédibilité supplémentaire à l'idée, déjà très présente dans les milieux économiques et politiques de l'Italie de l'époque, de l'existence d'un grand marché balkanique représentant un potentiel immense pour l'expansion de

<sup>3</sup> Voir au sujet du chemin de fer de l'Adriatique : Ljiljana Aleksić-Pejković, « Italija i Jadranska železnica » (L'Italie et le chemin de fer de l'Adriatique), *Istorijski časopis* 34 (Belgrade, 1987), 255-270; Dimitrije Djordjević, « Projekat Jadranske železnice u Srbiji 1896-1912 » (Le projet du chemin de fer de l'Adriatique en Serbie 1896-1912), *Istorijski glasnik* 3-4 (Belgrade, 1956), 3-33.

<sup>4</sup> Après une vive pression italienne sur le ministre français des Affaires étrangères de l'époque, Stephan Pichon, fut créée une société pour la construction de la ligne de chemin de fer avec participations française (Banque Ottomane) à hauteur de 45%, italienne 35%, russe 15%, et serbe 5%. Barrère à Pichon, Rome, le 30 avril et le 12 mai 1908, Documents Diplomatiques Français (par la suite DDF) (1871-1914), série II, vol. 11, doc. 343 et 356.

<sup>5</sup> Giorgio Candeloro, *Storia della Italia Moderna. La Prima guerra mondiale. Il dopoguerra. L'avvento del fascismo* (Milan: Feltrinelli, 1984), vol. VIII, 26.

l'industrie italienne. Certes, les exportations italiennes occupent la première place dans le nouvel État albanais, tandis que les exportations italiennes en Serbie, en Bulgarie et en Roumanie de 1907 à 1912 se voient multipliées par cinq. Cependant elles restent largement inférieures aux exportations italiennes vers l'Autriche-Hongrie, et ne représentent que 2 % de la totalité des exportations italiennes. Néanmoins, les entrepreneurs italiens demeurent convaincus que les Balkans sont un débouché naturel pour leur industrie.<sup>6</sup>

Cependant, les Balkans n'occupent pas une importance décisive dans l'orientation de la politique étrangère du gouvernement Giolitti. Son objectif principal était l'expansion coloniale. Or, la guerre contre l'empire ottoman pour la conquête de la Libye, ravive des tensions franco-italiennes dans la Méditerranée. L'accord franco-anglais de 1912 permettant à la France de concentrer toute sa flotte en Méditerranée, ne fait qu'augmenter davantage les tensions entre les deux «sœurs» latines. L'accord naval de 1913 avec l'Autriche, prévoyant une étroite coopération en cas de guerre avec la France, est la réponse italienne. En revanche, après les guerres balkaniques, Giolitti se refuse à cautionner la politique autrichienne de pression sur la Serbie, provoquée par des contentieux frontaliers entre l'Albanie d'un côté et la Serbie et le Monténégro de l'autre. Qui plus est, l'expulsion des Italiens de l'administration municipale de Trieste et les promesses non tenues sur la création d'une université italophone dans la même ville, créent de nouvelles tensions entre Rome et Vienne.<sup>7</sup>

Finalement la diplomatie italienne se voit contrainte à mener une politique de «containment» aussi bien envers l'Autriche-Hongrie que la France et la Serbie. Il lui était nécessaire de limiter toute velléité d'une domination française dans la Méditerranée, tout en s'opposant à la volonté autrichienne de contrôler la rive orientale de l'Adriatique en instaurant une influence prépondérante au Monténégro et en Albanie. Quant à la Serbie, son programme yougoslave, même s'il était encore à l'époque à l'état d'ébauche, provoquait certaines préoccupations en Italie. On craignait qu'une Grande Serbie, ou un État yougoslave puissent devenir un adversaire formidable sur l'autre rive de l'Adriatique.<sup>8</sup>

Le déclenchement de la Grande guerre modifie complètement les postulats de la politique étrangère italienne. Dorénavant, la question balkanique devient étroitement liée à celle de l'avenir des provinces italophones de la Double Monarchie. Le gouvernement d'Antonio Salandra, chef de

<sup>6</sup> En avril 1914, les chambres de commerce de Milan, Venise, Ancone et Bari, se déclarent favorables à ce que la Serbie obtienne un débouché sur l'Adriatique. Brunello Vigezzi, *Da Giolitti a Salandra* (Florence : Valecchi Editore, 1969), 17-19.

<sup>7</sup> Candeloro, *Storia della Italia Moderna*, 24.

<sup>8</sup> Franco Gaeta, *Il nazionalismo italiano* (Bari: Editori Laterza, 1981), 171.

file de la droite libérale, en place à partir de mars 1914, se trouve devant un dilemme important. Membre de la Triplice, l'Italie ne peut achever son intégration nationale qu'aux dépens de l'Autriche-Hongrie. En revanche, le contentieux avec la France dans la Méditerranée l'empêche d'imaginer une adhésion à l'Entente, d'autant plus que la vaste coalition des libéraux italiens est toujours majoritairement «tripliciste», car persuadée de la victoire des Puissances Centrales. C'est pourquoi le Marquis de San Giuliano, demeurant à son poste dans le gouvernement de Salandra, cherche dans un premier temps à obtenir des compensations territoriales de l'Autriche-Hongrie au cas où cette dernière arriverait à occuper voire annexer la Serbie. Le projet italien visant à obtenir la cession du Trentin dans le cas d'un éventuel élargissement dans les Balkans est repoussé catégoriquement par la Double Monarchie.<sup>9</sup>

Après la disparition de San Giuliano en octobre 1914, Salandra, en capacité de Ministre des Affaires Étrangères par intérim, définit l'orientation de la politique étrangère italienne comme «le sacro egoïsme».<sup>10</sup> Il proclame ainsi publiquement la volonté italienne d'utiliser la guerre pour avancer ses intérêts nationaux et géostratégiques. Dans l'analyse de Salandra et de Sidney Sonnino, son ministre des Affaires Étrangères,<sup>11</sup> seule la guerre contre la Double Monarchie peut permettre à l'Italie d'accomplir pleinement son union nationale. Au-delà de ces derniers vestiges du *Risorgimento*, les deux hommes d'État italiens ont des objectifs plus vastes. Ils conçoivent l'État italien non seulement comme le cadre de l'union nationale, mais comme l'expression de la nation organisée, qui doit accroître son territoire et répandre son influence économique, pour ne pas succomber face à l'inévitable expansionnisme des autres États.<sup>12</sup> À leur avis, les Balkans assurent les plus grandes possibilités pour l'expansion italienne. Cependant, selon Sonnino, outre l'Autriche-Hongrie, le mouvement yougoslave représente le principal obstacle aux projets italiens. San Giuliano en était déjà conscient. En

<sup>9</sup> Selon l'article VIII de la Triple Alliance il était prévu qu'en cas d'élargissement territorial d'une partie, l'autre avait droit à des compensations. San Giuliano aux ambassadeurs italiens à Berlin, Bollati, et à Vienne, Avarna, Rome, le 24 juillet 1914, Documenti Diplomatici Italiani (par la suite DDI), série IV, vol. 12, doc. 468; le 27 juillet 1914, DDI, série IV, vol. 12, doc. 576; Mémoire de l'Ambassade de l'Autriche-Hongrie à Rome, le 11 août 1914, DDI, série V, vol. 1, doc. 196.

<sup>10</sup> Le discours de Salandra eut lieu le 18 octobre 1914, Geoffrey A. Haywood, *Failure of a Dream. Sydney Sonnino and the Rise and Fall of Liberal Italy 1847–1922* (Florence: Leo S. Olschki editore, 1999), 392.

<sup>11</sup> Sonnino dirigera de novembre 1914 à la fin de la guerre la diplomatie italienne.

<sup>12</sup> Gentile Emilio, *La Grande Italia. Ascesa e declino del mito della nazione nel ventesimo secolo* (Milan, 1997), 106.

septembre 1914, il écrit à l'ambassadeur italien à Petrograd, Carlotti, en résumant ainsi les raisons pour lesquelles l'Italie pouvait entrer en guerre :

Comme Votre Excellence le sait, la raison fondamentale en vertu de laquelle l'Italie pourrait se décider de changer complètement l'orientation de sa politique étrangère est la menace que représente la politique austro-hongroise pour ses intérêts vitaux dans l'Adriatique. On ne peut pas passer du cauchemar de la menace autrichienne au cauchemar de la menace slave.<sup>13</sup>

L'orientation antiyougoslave de la politique étrangère italienne est confirmée par Sonnino en mars 1915 :

Il ne vaudrait pas la peine d'entrer en guerre pour nous libérer de l'arrogante domination autrichienne dans l'Adriatique si nous devons retomber tout de suite après dans les mêmes conditions d'infériorité et d'un danger constant face à l'alliance des jeunes et ambitieux États yougoslaves.<sup>14</sup>

La volonté italienne d'empêcher à tout prix l'union yougoslave est traduite dans les faits en février 1915 lors de la formulation des conditions italiennes à l'entrée en guerre aux côtés de l'Entente. Dans cet exposé des buts de guerre de l'Italie, Sonnino confirme sa volonté d'endiguer la menace yougoslave.

D'abord il veut le faire par l'étendue des revendications territoriales italiennes. Sonnino demande l'annexion de : Trente, Trieste, Gorizia, Gradisca, l'Istrie jusqu'à Volosca, les îles de Quarnero, et la Dalmatie avec toutes ses îles. Il justifie l'importance des revendications territoriales par des raisons stratégiques. À son avis, la domination sur l'Adriatique ne peut être assurée que par le contrôle de la côte orientale avec ses îles et ses ports, car la côte italienne en est presque entièrement dépourvue. Pour justifier le découpage de la rive orientale, Sonnino avance aussi des raisons ethniques, affirmant que les Italiens étaient majoritaires dans les villes en Dalmatie. Or ses revendications révèlent des objectifs autrement concrets. Sonnino souhaite éloigner autant que possible les Yougoslaves de la côte, et lorsque cela est impossible, il devient primordial d'interposer une Dalmatie italienne entre le littoral croate au nord et les rives orientales de l'Adriatique revendiquées par la Serbie et par le Monténégro. C'est pourquoi, la côte entre Volosca et la Dalmatie est laissée à la Croatie, soit qu'elle devienne indépendante soit qu'elle demeure partie intégrante de l'Autriche-Hongrie, et la côte au sud de la Neretva est consentie à la Serbie et au Monténégro. De ce découpage de la côte adriatique se dégage la stratégie de Sonnino. Il veut remplacer

<sup>13</sup> San Giuliano à Carlotti, Rome, le 16 septembre 1914, DDI, série V, vol. 1, doc. 703.

<sup>14</sup> Sonnino à Impériali, Tittoni et Carlotti, Rome, le 21 mars 1915, DDI, série V, vol. 3, doc. 164.

la Monarchie des Habsbourg par une série d'États suffisamment faibles pour être dominés économiquement et politiquement. Au cas où la Double Monarchie serait diminuée territorialement et économiquement, elle peut en faire partie. À côté de cette dernière, ou de la Croatie si cette dernière vient à la remplacer, la Serbie, le Monténégro et l'Albanie devront tous avoir leur part de la côte, mais indépendamment les uns des autres. Cette politique d'annexion et de dépeçage de la côte Adriatique est scellée par le traité de Londres du 26 avril 1915. Par cet accord, l'Italie ne pose pas simplement ses conditions pour adhérer à l'Entente, mais elle dévoile aussi son ambition d'imposer sa domination dans l'Adriatique et dans les Balkans.<sup>15</sup>

Les déclarations de Sonnino et San Giuliano ainsi que les termes du traité de Londres, désignent la Serbie, et le mouvement yougoslave, comme les principaux rivaux du programme d'expansion italienne dans les Balkans. Sonnino confirme cet axiome de sa politique balkanique dès l'été 1915 ; il s'oppose résolument à l'union entre la Serbie et la Croatie. Évoquant le caractère secret du traité de Londres, il refuse à ce que les Alliés informent la Serbie de la partie de la côte qui lui est réservée par cet accord, et surtout il s'oppose catégoriquement à ce que les Alliés promettent à la Serbie de pouvoir s'unir avec la Croatie. Il s'agissait à l'époque de promettre à la Serbie la possibilité d'union avec la Croatie pourvu qu'elle cède une partie de la Macédoine à la Bulgarie afin de recréer l'alliance balkanique, et d'empêcher ainsi la Bulgarie de se joindre à la Triple. Or, Sonnino récuse catégoriquement l'idée essentielle de cette stratégie, à savoir la volonté d'orienter l'alliance balkanique vers l'Ouest. Pour Sonnino, les défauts de cette réorganisation des Balkans sont doubles. D'abord la Serbie sera poussée vers l'Adriatique, tandis que son union avec la Croatie donnera naissance à ce grand État yougoslave capable de représenter une menace bien plus importante pour l'Italie que ne l'était la Double Monarchie.<sup>16</sup>

La défense inconditionnelle du traité de Londres sera tout au long de la guerre la préoccupation principale de Sonnino. Cette attitude était motivée à la fois par son caractère, par sa conception des relations internationales, et par son analyse des rapports au sein de la coalition alliée. Sonnino était un homme de conviction, dur, renfermé et peu sensible aux pressions et influences extérieures. Tout au long de sa carrière politique dans l'Italie

<sup>15</sup> Sur les positions de Sonnino voire : Haywood, *Failure of a Dream*, 418-422. Pietro Pastorelli, «Le relazioni tra Italia e la Serbia dal luglio 1914 all'ottobre 1915», in *Miscellanea in onore di Ruggero Moscati* (Naples: Edizioni Scientifiche Italiane, 1985), 741-746. Le texte du traité de Londres se trouve dans : DDI, série V, vol. 3, doc. 470.

<sup>16</sup> Barrère à Delcassé, Rome, le 8 juillet 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 393, p. 43; Barrère à Delcassé, Rome, le 12 août 1915, AMAE, Guerre 1914-1918, Balkans, Serbie, vol. 393, pp. 76-77bis. Pastorelli, « Le relazioni », 748, 749.

libérale, Sonnino lutte pour assurer à sa patrie le statut de grande puissance européenne. Sa conception de la politique étrangère était celle de la *realpolitik* chère à Metternich. Concevant la politique étrangère comme une concurrence politique, économique et militaire sans merci, Sonnino était largement offusqué par une certaine condescendance avec laquelle l'Italie était traitée au sein de l'Entente. Ses papiers témoignent de sa conviction que l'Italie était contrainte de mener sa propre guerre contre l'Autriche-Hongrie presque sans l'aide de ses alliés. D'ailleurs, ses prévisions pour l'après-guerre prévoyaient déjà une série de conflits avec les alliés, dont le contentieux avec les Yougoslaves n'était même pas le plus important.<sup>17</sup> En conséquence, sa méfiance envers les Alliés donnera lieu à une défense quasi religieuse des termes du traité de Londres, car ce traité était à son avis la seule garantie pour la réalisation des objectifs italiens, et de ce fait la seule justification pour l'entrée en guerre de l'Italie. Cette approche défensive, voire formaliste, face à des conflits de caractère nationaliste s'avérera catastrophique lors de la mise en place de l'armistice en novembre 1918.

Par décision de la conférence alliée du 30 octobre 1918, dans le cadre de l'armistice avec l'Autriche-Hongrie, l'Italie obtient le droit d'occuper tous les territoires prévus par le traité de Londres.<sup>18</sup> Or, cet accord avait été signé à l'époque où la Double Monarchie était un des piliers essentiels de l'équilibre européen. En revanche, en novembre 1918 la Monarchie des Habsbourg n'existe plus et les forces serbes commencent leurs avancées vers l'Ouest. Quelles que fussent les dissensions entre les Serbes, les Croates et Slovènes, ils étaient tous unis dans leur volonté de s'opposer à la mainmise italienne sur la côte adriatique. C'est pourquoi la tâche de Sonnino, lors de la mise en place des termes de l'armistice et pendant la conférence de la paix, était particulièrement ardue. Qui plus est, sa position était aggravée par une forte agitation nationaliste en Italie, qu'il avait lui-même fomentée afin de mobiliser l'opinion politique italienne en défense du traité de Londres. Or, il s'est avéré que Sonnino était aussi mal à l'aise avec les nationalistes italiens qu'avec leurs confrères yougoslaves. Dans la surenchère nationaliste, il n'était pas à la hauteur des tribuns tels que Mussolini ou d'Annunzio. Sonnino, avec son flegme habituel, négligea leurs revendications, les jugeant excessives. En revanche Vittorio Orlando, président du gouvernement italien, fut contraint de les prendre en compte et notamment celle qui portait sur le port de Fiume. Précisons que Sonnino avait prévu de laisser ce port à l'Autriche-Hongrie ou à la Croatie, dans sa stratégie de morcellement de

<sup>17</sup> Roberto Vivarelli, *Il dopoguerra in Italia e l'avvento del fascismo (1918-1922)*, (Naples 1967), 356.

<sup>18</sup> Conditions d'armistice avec l'Autriche-Hongrie, Quai d'Orsay, le 30 octobre 1918, AMAE, Série Y, Internationale 1918-1940, vol. 15, p. 35.

la côte Adriatique. En conséquence la délégation italienne se présente en janvier 1919 à Versailles en ordre dispersé : Sonnino exigeant le respect du traité de Londres pour des raisons stratégiques, tandis qu'Orlando ajoute aux demandes italiennes le port de Fiume, évoquant les droits des Italiens qui y constituaient la majorité de la population.<sup>19</sup>

A Versailles, l'Italie de Sonnino se voit donc contester les fruits de sa victoire par une coalition hétéroclite. D'une part, les Yougoslaves se heurtent sur le terrain à l'armée et à l'administration italiennes dans les territoires désignés par le traité de Londres. Ce conflit prend une dimension nouvelle lorsque les Yougoslaves se réclament du droit des nations à disposer d'elles-mêmes. Ils trouvent naturellement un champion de leur cause dans le président américain, Woodrow Wilson, qui avec sa déclaration dite des «14 points» avait, en janvier 1918, inauguré une nouvelle diplomatie, axée sur le respect des droits nationaux. En tant que membre à part entière du Conseil de quatre à Versailles (auquel les Yougoslaves n'avaient pas accès), Wilson refusa de reconnaître la validité même du traité de Londres.<sup>20</sup> Au-delà de leurs adversaires directs, le gouvernement et l'opinion publique italiens furent particulièrement contrariés par l'attitude de la France. La résistance yougoslave ne pouvait s'expliquer, à leur avis, que par un soutien officieux de l'Armée d'Orient et de la marine française dans l'Adriatique, relayés par les efforts dissimulés de la diplomatie française à Versailles. La France de Clemenceau était donc désignée comme le principal responsable de ce qu'on appelait déjà à la fois à Montecitorio et dans les principaux quotidiens italiens «la vittoria mutilata».<sup>21</sup>

Or, le dénouement de la guerre bouleversait complètement les axiomes de la politique balkanique de la France. La disparition de l'Autriche-Hongrie déclenchant le conflit italo-yougoslave fut la cause d'une instabilité régionale que la France avait voulu éviter. La survie de la Double Monarchie, en tant que Grande puissance assurant l'équilibre des forces en Europe, était un des axiomes traditionnels de la politique étrangère française.

<sup>19</sup> Sur la stratégie italienne lors du Conférence de Versailles voir : James Burgwyn, « Sonnino and the Paris Peace Conference », *Storia delle Relazioni Internazionali* VIII/2 (Florence, 1991), 243-299. Joel Blatt, "France and Italy at the Paris Peace Conference", *The International History Review* VIII (1986), 27-40.

<sup>20</sup> Sur la politique de Wilson envers la Yougoslavie voir : Victor S. Mamatey, *The United States and East Central Europe, 1914-1918* (Kennikat Press, 1972). Ivo J. Lederer, *Yugoslavia at the Paris Peace Conference: A study in frontiermaking* (Yale University Press, 1963).

<sup>21</sup> Barrère à Pichon, Rome, le 24 novembre 1918, AMAE, Série Z, Europe 1918-1940, Italie, vol. 88, p. 145. Barrère à Pichon, Rome, le 5 décembre 1918, AMAE, Série Z, Europe 1918-1940, Italie, vol. 77, pp. 144-146. Note de MAE, Paris, le 9 décembre 1918, AMAE, Série Z, Europe 1918-1940, Italie, vol. 77, pp. 149-153.

L'ambassadeur de France à Petrograd, Maurice Paléologue le rappelle en janvier 1915 :

Tant qu'il existera une Allemagne et une Italie, nous serons intéressés au maintien de l'Autriche.<sup>22</sup>

Lors de la conclusion du traité de Londres, des voix s'élevaient contre l'affaiblissement de l'Autriche-Hongrie au profit de l'Italie. Le président de la république, Raymond Poincaré disait en mars 1915 :

S'il est vrai que l'Autriche demande la paix à la Russie nous voici au croisement de deux chemins. Convient-il de poursuivre l'alliance avec l'Italie ? Si cette puissance entre en action, les exigences qu'elle manifeste risquent de prolonger la guerre, car il faudra écraser l'Autriche et la partager pour lui donner satisfaction. Ne vaudra-t-il pas mieux obtenir de la Russie qu'elle se montre modérée vis-à-vis de l'Autriche, qu'elle demande seulement quelques avantages pour elle et pour la Serbie et qu'elle tourne avec l'Angleterre et nous, toutes ses forces contre l'Allemagne et contre la Hongrie !

Si nous suivons le premier chemin, nous aurons le concours, sans doute de l'Italie et probablement de la Roumanie et de la Grèce, mais une multitude de problèmes se poseront ensuite. Nous agrandirons nous-mêmes l'Italie, nous désagrégerons l'Autriche et permettrons la résurrection d'une confédération germanique.

Si nous poursuivons la seconde voie, nous pourrions tourner toutes les forces des Alliés contre l'Allemagne et abrégé la guerre.<sup>23</sup>

L'optique française restait toujours centrée sur le conflit avec l'Allemagne et c'était le critère décisif pour orienter sa politique balkanique. Après la percée du front de Salonique en septembre, la victoire italienne à Vittorio Veneto en octobre 1918, et la dissolution successive de l'Autriche-Hongrie, imposent la question de la réorganisation des Balkans et de l'Europe Centrale. Dans cette situation inédite, la menace de la création d'une «confédération germanique» ou d'*Anschluss*, était toujours la préoccupation primordiale de la diplomatie française. A cela il s'ajoutait le problème du conflit entre les ambitions italiennes dans la région, et la volonté serbe et celle de leurs confrères vivant dans les provinces yougoslaves de la défunte Double Monarchie de créer un État commun. Les diplomates, les hommes d'États et les publicistes français, en analysant l'orientation de la stratégie française dans l'optique de la double menace d'*Anschluss* et du conflit italo-yougoslave, se divisèrent en deux écoles de pensée. Les partisans de la création d'un État

<sup>22</sup> Paléologue à Poincaré, Petrograd, le 16 avril 1915, Bibliothèque de l'Institut de France, Papiers Stephan Pichon, vol. MS 4397.

<sup>23</sup> *Ibid.*, 197.

yougoslave, censé être à la fois la barrière contre l'expansionnisme italien et la digue efficace contre l'avancée de germanisme, se heurtaient aux nostalgiques de la Double Monarchie qui souhaitaient la création d'une nouvelle confédération danubienne, seule capable à leur avis d'apporter la stabilité à la région. Les différences entre ces deux courants s'exprimaient à propos de la création de l'État yougoslave.

Dès le mois d'octobre 1918, Paul Cambon, l'ambassadeur à Londres, et un des diplomates français le plus renommés de l'époque, estime que la création de l'État Yougoslave est nécessaire pour modérer les ambitions italiennes :

Nous avons intérêt à la constitution, à l'Est de l'Adriatique, d'un État aussi fort que possible, qui serve de contrepoids à une Italie agrandie. La disparition ou l'affaiblissement de l'Autriche-Hongrie conféraient à l'Italie une puissance excessive et la création de petits États, bien vite rivaux, risquerait d'instituer avec des nouveaux Balkans une menace perpétuelle de crises et de guerres. Nous devons donc désirer l'installation d'un fort État Yougoslave, une union de la Croatie, la Slavonie, la Bosnie, l'Herzégovine et la Serbie.<sup>24</sup>

Joseph de Fontenay, l'envoyé français auprès de la cour serbe, à la fin d'octobre 1918 considère que la Yougoslavie sera suffisamment forte pour assurer la paix dans les Balkans tout en étant un maillon essentiel de la chaîne d'états allant de Baltique à Adriatique et formant la barrière de revers contre Allemagne.<sup>25</sup> La position des partisans français d'un État yougoslave était peut-être encore mieux résumée par Robert de Caix, un publiciste français, rattaché aux *Qui d'Orsay* :

Nous avons évidemment intérêt à écarter les obstacles à la création d'un État sud-slave dont la force nous servira contre le germanisme ou contre l'Italie. Mais nous ne pouvons faire d'observations à cette puissance si elle reste dans les limites de ce que nous lui avons promis par le pacte de Londres et, de plus, nous n'avons pas intérêt : s'ils Américains veulent lui dire "bas les pattes" tant mieux et si on laisse les Italiens prendre à l'est de l'Adriatique des langues de terre qui leur assureront des ennemies et non de la force ce sera pour nous même un gage de tranquillité en face de l'impérialisme agité de nos voisins.<sup>26</sup>

<sup>24</sup> Paul Cambon à Pichon, Londres, 10.10.1918, N° 744, AMAE, Europe 1918–1940, Autriche, vol. 51, p. 48.

<sup>25</sup> Fontenay à Pichon, Paris, 24.10.1918, AMAE, Série Z, Europe 1918–1940, Autriche, vol. 51.

<sup>26</sup> Lettre de Rohilde Caix? Paris, 3.11.1918, AMAE, Série A-Paix 1914–1920, travaux préparatifs de la Conférence de la paix, Politique de la Yougoslavie et Monténégro, vol. 296, p. 76–77.

La position officielle de la diplomatie française était bien plus réservée. Le gouvernement Clemenceau ne partage par l'avis d'un certain nombre de ses diplomates. Lié par le traité de Londres, le gouvernement français veillait sur la bonne application des termes d'armistice. Cependant, la manière agressive dont l'armée et l'administration italiennes s'employaient à les appliquer changèrent progressivement l'attitude française. Tout d'abord, la volonté italienne d'outrepasser le cadre prévu par l'armistice, notamment par une avancée vers Ljubljana, se voit fortement critiquée par les autorités françaises. Le contentieux au sujet du port de Fiume voit se mettre en place une coopération officieuse entre les autorités serbes et françaises dans le dessein de s'opposer à l'intention italienne de donner un caractère exclusif à l'occupation de la ville. La volonté italienne de considérer l'occupation des territoires prévus par le traité de Londres dans le cadre de l'armistice comme un processus irréversible, et de l'accompagner par une campagne intensive d'italianisation de ces provinces, se voit largement désapprouvée par le Quai d'Orsay.<sup>27</sup> C'est pourquoi dès le 31 octobre 1918 la diplomatie française exprime ses réserves face à l'attitude italienne :

La France, en effet, par sa position, qui la rend désintéressée, par son prestige dans les Balkans, qui l'emporte sur celui de toutes les autres nations, est l'arbitre désigné des litiges yougoslaves et macédoniens. Elle n'a en vue que la paix dans la péninsule, et son intérêt est d'abord qu'un nouvel état formé par l'accord des Serbes du Royaume et des Yougoslaves de l'Autriche, s'accorde à son tour avec l'Italie si celle-ci se rallie à une politique d'avantage économique due à l'esprit d'entreprise et au travail. Ce point de vue est également celui des États-Unis et de l'Angleterre, à qui les Yougoslaves d'Autriche sont particulièrement sympathiques. Quant à l'Italie, sa politique dans cette affaire apparaît plutôt confuse que complexe, avant tout portée, avec l'aide éventuelle du Monténégro, à aggraver le trouble dont elle espère tirer quelques petits profits par son intrigue. Comme elle est à la fois incertaine des choix qu'il lui faut faire, et jalouse de la France, on l'entendra se plaindre dans quelque sens que cette dernière agisse. Aussi est-ce principalement à l'endroit de l'Italie que la France, dans son rôle de l'arbitre, doit appliquer sans défaillance une politique sûre, uniquement inspirée par la justice, concertée avec Washington et l'Angleterre, qu'il y a lieu de mettre en garde contre une interprétation du pacte du Corfou dans le sens d'une confédération d'États qui facilitera le jeu de division italien.<sup>28</sup>

<sup>27</sup> Note de MAE, Paris, le 16 novembre 1918, AMAE, Série Z, Europe 1918-1940, Autriche, vol. 52, pp. 39-40. Pichon à Barrère, Paris, le 16 novembre 1918, Série A-Paix, vol. 296, pp. 154-155. Pichon à Barrère, Paris, le 22 novembre 1918, Série A-Paix, vol. 296, pp. 186.

<sup>28</sup> *Ibid.*

Au sein de la diplomatie française, on s'opposa à la stratégie italienne de morcellement de l'espace yougoslave estimant qu'une telle politique pouvait affaiblir les Balkans, et ouvrir la voie non seulement à une expansion italienne, mais, ce qui était bien plus dangereux, au retour de l'Allemagne dans la région. Or, c'était ce danger-là qui préoccupa avant tout les plus hait dignitaires français. Dans cette perspective, une confédération danubienne était continuellement considérée comme une solution bien plus préférable à un conflit italo-yougoslave. C'est pourquoi, en octobre 1918, Poincaré exige l'organisation de plébiscites en Croatie et en Slovénie comme préalable à toute union yougoslave.<sup>29</sup> L'attachement français à une solution confédérale, pour des raisons géostratégiques, exigeait que la volonté des provinces yougoslaves de se joindre à la Serbie soit confirmée par un vote. Clemenceau, en novembre 1918, confirme, lors de son entretien avec Ante Trumbić, président du Comité yougoslave, sa préférence pour une solution confédérale :

L'Adriatique ne peut pas devenir italienne. Il n'y aura pas de «Mare Nostrum» ... Vous aurez votre état unifié ... Nous ne pouvons pas permettre que les Autrichiens s'unissent à l'Allemagne. Pour l'empêcher il faut créer une confédération des nations de l'ancienne Autriche-Hongrie...

Lorsque je parle de confédération, je n'envisage pas des liens étroits qui pourraient mettre en danger votre indépendance, mais je pense à créer un fondement sur lequel s'établiront des liens qui pourraient attirer les Autrichiens afin qu'ils s'orientent vers vous.<sup>30</sup>

Le discours de Clemenceau montre bien qu'elles étaient les priorités de la politique étrangère française. Il fallait d'abord empêcher l'*Anschluss*, et seulement ensuite aborder la question soit des exigences italiennes soit de la création d'un État yougoslave. Malgré les avis des partisans de la création d'un État yougoslave, tels Cambon, ou Fontenay, il était évident que ni le président de la République, ni le président du Conseil n'étaient convaincus que l'État yougoslave représente une garantie suffisante contre le retour de l'Allemagne dans les Balkans. C'est pourquoi, vu la position de Poincaré exprimée en mars 1915, et celle de Clemenceau du novembre 1918, il est possible de conclure que dans les plus hautes sphères de la République, le soutien à une solution confédérale pour l'Europe Centrale n'avait pas faibli tout au long de la guerre. En conséquence la naissance de la Yougoslavie n'était pas une des priorités de la politique française. En octobre 1918, la position française était notifiée à la fois et à Pašić et à Trumbić.

<sup>29</sup> Procès verbal de conversations de Fontenay avec Clemenceau, puis de Pašić avec Clemenceau, Paris, 21.9.1918, AMAE, PA-AP, Fontenay, 347, vol. 103.

<sup>30</sup> Dragoslav Janković et Bogdan Krizman, *Gradja o stvaranju jugoslovenske države* (Documents sur la formation de l'État yougoslave), (Belgrade, 1964), vol. II, 601, 602.

La création, le 1<sup>er</sup> décembre 1918 à Belgrade de l'État yougoslave était le fruit d'une collaboration du gouvernement serbe avec des émigrés croates et slovènes réunis au sein du Comité yougoslave. Cette collaboration ressemblait à un parcours semé d'embûches. Du côté serbe, l'éclatement de la Grande guerre avait été compris comme une possibilité unique d'achever l'intégration nationale entamée lors des guerres balkaniques. Dès septembre 1914, Pašić désigne comme objectif principal de son gouvernement la création de la Yougoslavie, délaissant l'idée d'une Grande Serbie. Il est alors persuadé que seul un État réunissant tous les Slaves du Sud peut définitivement écarter la menace autrichienne. Pour Pašić, il était indispensable que tous les Yougoslaves soient réunis au sein d'un même État, car la création de deux états aurait créé la possibilité pour des intérêts étrangers de fomenter des contentieux territoriaux et de susciter la concurrence entre plusieurs états yougoslaves.<sup>31</sup> Du point de vue géostratégique, les objectifs serbes avaient donc indiscutablement un caractère yougoslave. Or, la raison pour laquelle Pašić avait renoncé à l'idée d'une Grande Serbie, pour lutter contre la mise en place d'un État yougoslave concurrent, accordait à son projet un caractère exclusivement serbe. Le projet serbe (qui annulait dès le début toute possibilité de création d'un autre état yougoslave, voire d'une solution fédérale), ne pouvait qu'être considéré par les autres nations yougoslaves comme un projet expansionniste visant à leur imposer la domination serbe. Autrement dit, le projet serbe tout en étant yougoslave par ses étendues géographiques, par son caractère était un projet de Grande Serbie. Les membres croates et slovènes du Comité yougoslave étaient les premiers à s'en apercevoir.

C'est pourquoi, lors de la Conférence de Genève (6-9 novembre 1918) à laquelle ont participé Pašić, l'opposition serbe d'un côté, et Antun Korošec en sa capacité de président du Conseil national SHS de l'autre, Trumbić se fit avocat d'une Yougoslavie confédérale. Soutenu par l'opposition serbe, Trumbić et Korošec ont réussi à imposer à Pašić leur vision de l'organisation intérieure du futur État yougoslave. Les deux entités - la Serbie et les provinces yougoslaves de l'ancienne Double Monarchie - devaient être dirigés par une sorte de directoire commun composé de six membres qui siègerait à Paris, sans que ni Trumbić, ni Pašić ni Korošec n'en fassent partie.<sup>32</sup> Selon cet accord les deux parties, la Serbie et les provinces yougoslaves, auraient confié à ce gouvernement commun le pouvoir de gérer au quotidien un nombre limité d'affaires, gardant la vaste majorité de pouvoirs entre leurs mains, en

<sup>31</sup> Belgrade, Archives de la Yougoslavie, Papiers Jovanović, 80-4-673-682.

<sup>32</sup> Dutasta à Pichon, Berne, 9.11.1918, N° 1876, AMAE, Série A-Paix 1914-1920, travaux préparatif de la Conférence de la paix, Politique de la Yougoslavie et Monténégro, vol. 296, p. 106.

attente de la Constituante censée définir la forme de l'État commun.<sup>33</sup> En même temps le gouvernement serbe à reconnu Narodno veće SHS comme le gouvernement légal dans les provinces yougoslaves de l'ancienne Double Monarchie, et le Comité de Londres comme son représentant légitime de l'étranger.<sup>34</sup> Ainsi le gouvernement serbe, c'est à dire Pašić, a dû s'incliner devant les exigences des Yougoslaves, et il s'est formellement engagé de défendre toutes leurs aspirations territoriales face à l'Italie. Il faut souligner que le gouvernement français était informé du contenu des négociations à Genève sans qu'il y ait eu des commentaires.

Or, le prince Alexandre dès 14 octobre manifeste son désaccord avec les décisions de Genève, car elles ne prévoyaient pas que le futur état soit une monarchie sous l'égide de sa maison royale.<sup>35</sup> De l'autre côté, à cause du veto italien le Narodno veće SHS n'a jamais été reconnu par les Alliés, et il devenait de plus en plus clair que le seul moyen pour les Yougoslaves de l'Autriche-Hongrie de faire valoir leurs droits, c'était par l'entremise du gouvernement serbe. Sous la menace d'une avancée italienne, les négociations commencèrent entre les représentants de Narodno veće et le prince Alexandre lui-même. L'État yougoslave naquit sur le terrain, comme conséquence directe de la menace italienne qui incita le Conseil national de Zagreb à abandonner toute précaution et à accepter la création d'un État commun sans que les modalités de l'organisation intérieure soient définies. Le mobile à une telle volte-face était la nécessité d'opposer à l'impérialisme italien un front commun représenté par l'État yougoslave.<sup>36</sup> Or, cet État n'était pas reconnu et ses frontières n'étaient pas définies. Un contentieux existait avec la plupart de ses voisins, mais le conflit avec l'Italie s'annonçait

<sup>33</sup> Sur la conférence de Genève voir : Dragoslav Janković, « Ženevska konferencija o stvaranju jugoslovenske zajednice 1918. godine » (La Conférence de Genève sur la création de l'État yougoslave en 1918), in *Istorija XX veka* (Belgrade, 1961), 225-262. Bogdan Krizman, « Ženevska konferencija o ujedinjenju 1918. godine » (La conférence de Genève sur l'union de 1918), *Istorijski glasnik* 1-2 (Belgrade, 1958), 3-34.

<sup>34</sup> Vesnić à Pichon, Paris, 9.11.1918, AMAE, Série A-Paix 1914-1920, travaux préparatif de la Conférence de la paix, Politique de la Yougoslavie et Monténégro, vol. 296, p. 109.

<sup>35</sup> Fontenay à Pichon, Paris, 14.11.1918, AMAE, Série Z, Europe 1918-1940, Yougoslavie, vol. 31.

<sup>36</sup> Sur l'union yougoslave du premier décembre 1918, voir : Bogdan Krizman, « Srpska vrhovna komanda u danima raspada Austro-Ugarske 1918 » (L'État-major serbe pendant la dissolution de l'Autriche-Hongrie en 1918), *Historijski Zbornik* 14 (Zagreb, 1961), 167-216. Bogdan Krizman, *Raspad Austro-Ugarske i stvaranje jugoslavenske države* (La dissolution de l'Autriche-Hongrie et la création de l'État yougoslave), (Zagreb, 1977).

comme le plus grave. L'enjeu en était la plus grande partie de la côte orientale de l'Adriatique.

Le conflit italo-yougoslave fut résolu par le Conseil des Quatre à Versailles. Dans le conflit qui les opposait à l'Italie, les Yougoslaves se sentant abandonnés par la France,<sup>37</sup> se tournèrent vers le président américain.<sup>38</sup> Quant au gouvernement français, son attitude, encore une fois ne fut pas dictée par les considérations balkaniques, mais par le problème allemand. Dans sa recherche des garanties pour la frontière rhénane, Clemenceau privilégia la coopération américaine. Étant donné que Wilson faisait de l'Adriatique une question de principe, le choix de Clemenceau était vite fait. Dans le conflit opposant Wilson au gouvernement italien, Clemenceau sans états d'âme se rangea du côté américain. La raison en était la garantie américaine de la frontière allemande et non le soutien à l'État yougoslave.<sup>39</sup>

Lorsqu'en avril 1919 la délégation italienne quitte provisoirement Versailles pour protester contre l'attitude philo-yougoslave du président américain, Clemenceau et Lloyd George en profitent pour revenir sur leurs engagements coloniaux envers l'Italie, notamment en Afrique et en Asie Mineure. En conséquence, les revendications territoriales du nationalisme italien et l'inexistence d'une alternative coloniale se conjuguent pour créer, aussi bien au sein de la diplomatie que dans l'opinion publique italienne, la conviction que c'est dans les Balkans que se décide l'avenir de l'Italie et que c'est là aussi qu'elle joue son statut de Grande Puissance. Quelles que fussent les motivations de Clemenceau, son attitude à Versailles était jugée par l'opinion publique italienne comme hostile à l'Italie et favorable à la Yougoslavie. Or, dans les Balkans, les ambitions italiennes se heurtaient à l'opposition du nouvel État yougoslave. En conséquence, la seule voie d'expansion encore ouverte pour l'Italie était bloquée par l'État yougoslave qui se trouvait sous l'officieuse protection française. Ce sentiment italien d'être asphyxié sinon encerclé par une France omniprésente serait à l'origine du conflit franco-italien dans les Balkans.

## *II) Les objectifs et les stratégies des parties concernées*

Même si le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes est officiellement reconnu par la France, le 4 juin 1919 ses frontières ne sont pas fixées par la Conférence de la paix, et le contentieux italo-yougoslave n'est pas résolu

<sup>37</sup> Fontenay à Pichon, Belgrade, le 7 mars 1919, AMAE, Papier d'Agents, Archives privées, 347, Fontenay, vol. 83.

<sup>38</sup> Dragoljub Živojinović, "America, Italy, and the birth of Yugoslavia (1917-1919)", *East European Quarterly* (New York: Columbia University Press, 1972).

<sup>39</sup> Blatt, « France and Italy ».

avant la signature du traité de paix avec l'Allemagne. Cependant, le conflit franco-italien dépasse désormais l'espace yougoslave pour se focaliser sur les projets de la réorganisation de l'Europe danubienne. Qui plus est, après le refus du Sénat américain de ratifier le traité de Versailles, l'appui italien pour le maintien de ce traité prend une importance accrue pour le gouvernement français. C'est dans ce contexte géopolitique inédit que se déroulent les stratégies respectives des parties concernées dont les objectifs peuvent être résumées de la façon suivante :

1. pour l'Italie : expansion dans l'Europe danubienne
2. pour la France : recherche d'un équilibre entre :
  - la nécessité d'avoir la garantie italienne pour le maintien du système de Versailles et
  - la volonté de modérer les ambitions italiennes dans l'Europe danubienne.

#### *A. L'expansion italienne dans l'Europe danubienne*

Selon les circonstances, cette volonté d'expansion italienne s'articule autour de différentes priorités. Après la conclusion du traité de Versailles, les derniers gouvernements de l'Italie libérale s'emploient à la fois à :

- trouver une solution au conflit territorial dans l'Adriatique, et
- tracer la voie d'une expansion italienne au-delà de l'Adriatique vers le bassin danubien.

En revanche, Mussolini et ses ministres vont plus loin car ils aspirent à la création d'une zone d'influence exclusive dans la région.

#### *1) Les derniers gouvernements de l'Italie libérale*

L'échec subit à Versailles provoque la chute du gouvernement Orlando, remplacé le 23 juin 1919 par le gouvernement de Francesco Saverio Nitti avec Tittoni comme nouveau Ministre des Affaires Étrangères. Le changement de gouvernement apporte un changement profond dans l'orientation de la politique étrangère italienne. Nitti n'était pas un interventionniste de la première heure comme Sonnino ou Salandra, ni un partisan convaincu d'une expansion territoriale. Éminent économiste, Nitti jouit du soutien de Giolitti dont il partage aussi la conviction qu'après une guerre longue, coûteuse et meurtrière, il faut accorder la priorité absolue à la reconstruction économique, sociale et politique du pays. Délaissant la politique étrangère, Nitti n'abandonne pas l'idée d'expansion ni la volonté d'assurer à l'Italie le statut de Grande puissance. À la différence de Sonnino, il considère que la garantie nécessaire pour le prestige italien en Europe ne se trouve pas sur les rives orientales de l'Adriatique mais dans son potentiel économique. Selon

Nitti, l'agrandissement territorial, comme fondement d'une expansion dans l'Europe danubienne, ne sera d'aucune utilité pour l'Italie si elle ne dispose pas des moyens pour en profiter.<sup>40</sup> Or, l'Italie sortie exsangue de la guerre, ne peut imaginer une reconstruction qu'à condition de bénéficier d'un soutien financier des États-Unis. Cependant, toutes les lignes des crédits américains sont arrêtées dès le mois de juillet. Qui plus est, le délégué américain à Paris, Polk, exige qu'une solution soit trouvée pour le conflit territorial italo-yougoslave, avant toute nouvelle attribution de crédits à l'Italie. De cette façon, la ligne générale des gouvernements Nitti, puis Giolitti, est définie, c'est-à-dire : volonté de chercher un compromis dans l'Adriatique, tout en accordant une priorité absolue à la reconstruction du pays. Cette nouvelle orientation de la politique étrangère italienne est mise en pratique par Tittoni, son successeur Vittorio Scialoja, et par le comte Carlo Sforza qui est d'abord secrétaire général de la Consulta et ensuite Ministre des Affaires Étrangères de Giolitti. Cependant cette politique officielle est accompagnée par une politique officieuse qui continue dans la voie tracée par Sonnino. Cette politique alternative est celle des milieux nationalistes, militaires, voire des nostalgiques de cette politique annexionniste de Sonnino au sein de la diplomatie italienne. Même si cette politique alternative représente une menace directe pour la survie même des derniers gouvernements libéraux, (citons à ce titre la prise de Fiume par d'Annunzio), ni Nitti ni Sforza ne se privent d'en faire usage, soit pour faire pression sur leurs interlocuteurs yougoslaves, soit pour avancer officieusement le grand projet d'expansion italienne dans l'Europe danubienne.

*a) La politique de compromis territorial dans l'Adriatique*

Dès son arrivée à Paris en juillet, 1919, Tittoni s'efforce de redresser l'image de l'Italie et de rétablir la confiance auprès des Grandes Puissances. Pour briser l'impression d'une Italie nationaliste et égoïste laissée par Sonnino, Tittoni multiplie les contacts en assurant ses interlocuteurs de la volonté italienne d'arriver à un compromis raisonnable dans l'Adriatique. Ainsi, la proposition italienne d'août 1919 abandonne au Royaume SHS toute la Dalmatie sauf la ville de Zara et quelques îles, tandis que pour Fiume le statut de ville libre sous la protection de la Société des Nations est proposé. Cette première proposition italienne témoigne d'une volonté manifeste d'apaisement, mais elle se heurte à une fin de non recevoir de la part

<sup>40</sup> Sur la politique du gouvernement Nitti et la situation économique en Italie après la guerre voir : Candeloro, *Storia della Italia Moderna*, 222-314; Alatri Paolo, *Nitti, D'Annunzio e la questione adriatica (1919-1920)*, (Milan: Feltrinelli, 1959); Roberto Vivarelli, *Storia delle origini del fascismo* (Bologne: Il Mulino, 1991).

du président Wilson. En revanche, l'initiative Tittoni réussit à convaincre définitivement Clemenceau aussi bien que Lloyd George de la sincérité des intentions italiennes, ce qui modifie profondément l'atmosphère dans laquelle se déroulent désormais les négociations. L'intransigeance américaine perd une grande partie de son importance lorsque le 19 novembre 1919, le Sénat américain refuse de ratifier le traité de Versailles, et la délégation américaine, en conséquence, quitte Paris le 10 décembre 1919. Dans cette nouvelle situation l'attitude italienne prend une importance accrue. C'est pourquoi, en janvier 1920, Nitti peut travailler en étroite collaboration avec Lloyd George et Clemenceau pour préparer la nouvelle proposition italienne. Cette fois-ci les conditions sont bien plus favorables à l'Italie car la ville de Fiume est censée lui revenir avec un accès à la ville sous son contrôle. Le changement dans les relations entre les Puissances européennes est évident lorsque Lloyd George et Clemenceau exigent avec insistance que le gouvernement SHS accepte la proposition italienne. Une dernière intervention du président Wilson diminue la pression sur le Royaume SHS, mais il est désormais manifeste que l'Italie bénéficie d'un soutien réel de la part des gouvernements français et anglais. Les raisons de ce soutien sont multiples.<sup>41</sup>

La disparition de la garantie américaine mise à part, le gouvernement Millerand issue des élections de janvier 1920, est très sensible aux conséquences des troubles économiques et sociaux en Italie. Pendant l'année 1919 on dénombre en Italie 1800 grèves avec 1,5 millions de participants. Qui plus est, lors des élections de novembre 1919 le parti socialiste obtient 32,4 % des voix exprimées, et avec 157 députés il devient la plus importante force politique du pays. Le parti populaire connaît aussi une réussite remarquable avec 20,6 % des voix et plus de 100 députés.<sup>42</sup> Or, Camille Barrère, l'ambassadeur français à Rome, estime que les deux nouvelles forces politiques sont plus que dangereuses. À elles seules elles conjuguent les deux plus grands dangers pour la France, c'est-à-dire la peur du bolchevisme et la peur de l'Allemagne à laquelle, selon Barrère, le parti populaire est inféodé. Le début de l'année 1920 est marqué par le débordement des conflits sociaux dans l'espace agraire. Les grèves des journaliers et des métayers débouchent sur des occupations de terres dans Lazio et dans le Mezzogiorno. Confronté à tous ces périls, et notamment à la possibilité de retour au pouvoir de Giolitti, Barrère considère Nitti comme le dernier rempart contre l'anarchie en Italie, voire contre son rapprochement avec l'Allemagne. Pour renforcer le

<sup>41</sup> Alessandra Rossi, « La diplomatie française et le problème de la frontière orientale italienne de 1918 jusqu'au traité de Rapallo », Mémoire présenté pour le DEA du XX<sup>e</sup> siècle, (Paris : IEP, 1995), 111-118.

<sup>42</sup> Candeloro, *Storia della Italia Moderna*, 300-305.

gouvernement Nitti, le gouvernement français s'empresse de soutenir les initiatives italiennes dans l'Adriatique.<sup>43</sup>

Malgré les dissensions franco-italiennes apparues lors de la conférence de San Remo en avril 1920, le gouvernement italien peut toujours se prévaloir d'un soutien sans faille de la part des gouvernements français et britannique dans la question adriatique. En conséquence, les premières discussions directes entre les représentants italiens et yougoslaves peuvent commencer en mai à Pallanza. Ces discussions progressent considérablement, mais elles sont interrompues par la crise du gouvernement Nitti. Les négociations ne seront pas reprises avant la chute de gouvernement Nitti en juin 1920. Cette tâche incombe désormais à Sforza qui avance une toute nouvelle stratégie balkanique.

Le comte Carlo Sforza était, pendant la guerre, l'envoyé italien auprès du gouvernement serbe à Corfou. Non seulement il connaît bien le dossier yougoslave, mais il a la réputation d'être un francophile convaincu. Pour toutes ces raisons, il est considéré comme le garant des bonnes dispositions du gouvernement Giolitti envers la France, car ce dernier était jusqu'alors accusé par Barrère de germanophilie prononcée. Or, Sforza est déjà depuis juin 1918 le secrétaire général de la Consulta. En tant que tel, il connaît déjà le dossier et, qui plus est, il a une conception offensive dans la question yougoslave. Il observe la tendance du gouvernement Millerand à délaisser partiellement son soutien aux gouvernements héritiers de la Double Monarchie (comme le Royaume SHS ou la Tchécoslovaquie), pour privilégier : soit la formation d'une vaste alliance économique dans le bassin danubien dont le pivot doit être la Hongrie, soit la création d'une alliance anti-bolchévique composée de la Pologne, de la Hongrie et de la Roumanie. Sforza propose alors que l'Italie reprenne la place libérée par la France. Une identité des intérêts entre l'Italie et les pays héritiers, (à savoir l'opposition à toute solution confédérale économique, ou même politique avec le projet du retour des Habsbourg en Hongrie), permet à Sforza d'imaginer que l'Italie puisse reprendre l'influence française dans les pays héritiers. C'était un projet ambitieux dont l'objectif était d'ouvrir à l'Italie l'accès au bassin danubien à travers le Royaume SHS.<sup>44</sup>

Dans cet objectif, la décision italienne d'août 1920 d'évacuer l'Albanie, et d'abandonner le protectorat sur ce pays, qui lui était accordé par le traité de Londres, est la preuve que le gouvernement Giolitti délaisse définitivement toute velléité d'une politique expansionniste dans les Balkans. En même temps, le gouvernement italien devient le garant de l'indépendance

---

<sup>43</sup> Rossi, « La diplomatie française », 120.

<sup>44</sup> Carlo Sforza, *L'Italia dal 1914-1944 quale io la vidi* (Rome: Mondadori, 1945), 90-91.

de l'État albanais. De ce fait, Sforza peut se targuer de suivre une politique qui respecte scrupuleusement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est dans ces termes que Giolitti présente à Millerand, lors de leur rencontre de septembre 1920 à Aix-les-Bains, la politique italienne dans l'Adriatique. Comme dans toutes les autres grandes questions de l'époque, telles que les réparations et le désarmement allemand, les deux hommes d'État sont en parfait accord. Le gouvernement Millerand s'efforce d'exercer toute son influence à Belgrade afin d'inciter le gouvernement de Milenko Vesnić à reprendre les négociations directes avec l'Italie.<sup>45</sup>

Les pourparlers directs reprennent en novembre 1920 à Santa Margherita de Ligure et à Rapallo. Cette fois, Sforza se trouve dans une position de force et il est en mesure d'imposer les conditions italiennes : indépendance de Fiume, continuité territoriale entre la ville et l'Italie, et souveraineté italienne sur Zara et l'île de Cherso. Ces conditions étaient bien plus favorables pour les Yougoslaves que les termes du traité de Londres, mais elles étaient aussi bien moins que les solutions défendues par le président Wilson à l'époque de la Conférence de la paix. En effet, tout le travail effectué entre temps par Tittoni et Sforza leur permit non seulement de redresser l'image de l'Italie, mais aussi d'inverser complètement l'attitude des gouvernements français et britanniques. Dans un cadre européen, l'Italie de Nitti et Giolitti reprend sa place de Grande Puissance raisonnable, respectant les termes et l'esprit de la Conférence de la Paix, tandis que les revendications yougoslaves apparaissent désormais comme intransigeantes voire nationalistes. C'est pourquoi, Vesnić et Trumbić, n'ayant plus aucun soutien, n'ont plus d'autre choix que de signer le 12 novembre 1920 le traité de Rapallo reprenant les termes proposés par Sforza.<sup>46</sup>

Le bilan de cette politique officielle d'apaisement dans l'Adriatique était plus que positif. Non seulement l'Italie avait réussi à sortir de l'isolement diplomatique du temps de la Conférence de la paix, mais elle avait aussi repris la coopération économique et politique avec ses alliés. De ce fait, le contentieux territorial avec la Yougoslavie changeait de nature, pour devenir une question frontalière qui s'estompait devant l'importance retrouvée de l'Italie dans le concert européen. Qui plus est, les termes du traité de Rapallo étaient favorables à l'Italie, car non seulement elle avait conservé des endroits stratégiques en Adriatique, tels que la presqu'île de l'Istrie et la petite île de Sasseno devant Valona, mais elle jouissait désormais d'une influence considérable dans le Royaume SHS, ce qui était finalement l'atout majeur de sa politique balkanique.

<sup>45</sup> François Charles-Roux, *Souvenirs diplomatiques. Une grande ambassade à Rome (1919-1925)*, (Paris : Fayard, 1961), 133-135.

<sup>46</sup> Rossi, « La diplomatie française », 131.

En revanche, la politique de Sforza n'était pas dépourvue d'arrière-pensées expansionnistes. Le retrait de l'Italie de l'Albanie était finalement un coup dur pour le Royaume SHS. En se retirant de l'Albanie, Sforza anéantissait aussi toute possibilité de revendications serbes sur l'Albanie septentrionale et sur la côte albanaise. Or, encore au début de 1920, Pašić oeuvrait pour l'accès serbe à la côte albanaise.<sup>47</sup> Ce n'était pas seulement un projet cher aux hommes d'États serbes, mais aussi une alternative viable à Fiume dont le sort devenait de plus en plus incertain. En effet, la solution trouvée à Rapallo mettait en question la viabilité géostratégique du port de Fiume, car elle était conditionnée par les bons rapports avec l'Italie. Qui plus est, Sforza s'efforçait aussi de favoriser les bonnes relations entre le Royaume SHS et la Bulgarie afin de faciliter la solution du problème macédonien, et en conséquence d'ouvrir l'accès à la mer Égée pour les exportations serbes et yougoslaves. L'idée sous-jacente à une telle stratégie était de réorienter l'intérêt de la Yougoslavie pour l'Adriatique vers la mer Égée. C'était déjà la vision géostratégique de Sonnino qui avait cherché à l'imposer à la Serbie. En revanche, Sforza, en changeant de méthode, ne change pas d'objectif : la prépondérance italienne dans l'Adriatique. De cette façon on voit que la politique de Sforza et de Sonnino se rejoignent, à l'instar de la politique officielle et officieuse des derniers gouvernements de l'Italie libérale.

*b) La politique officieuse de l'expansion italienne dans les Balkans et dans l'Europe danubienne*

Les objectifs de la politique d'expansion italienne avaient été tracés par Sonnino lors de la conclusion du traité de Londres. Pour empêcher la création d'un État yougoslave, il avait déjà cherché, même pendant la guerre, à nouer des contacts avec des États dont les revendications territoriales et nationales étaient opposées à celles de la Serbie ou de la Yougoslavie. En premier lieu, les Hongrois avaient été les interlocuteurs privilégiés de Sonnino et de ses disciples. Pendant la guerre, l'idée était d'inciter la Hongrie à conclure une paix séparée qui aurait considérablement affaibli la Double Monarchie. Bien sûr, la survie de la Hongrie dans toute son étendue aurait aussi empêché la création d'un État yougoslave.<sup>48</sup> Après la fin de la guerre, les relations italo-hongroises étaient basées sur une commune hostilité au Royaume SHS. Cependant la perspective n'était pas identique de deux côtés. Tandis que les gouvernements hongrois, depuis celui de Károlyi, puis

<sup>47</sup> Andrej Mitrović, *Jugoslavija na konferenciji mira (1919-1920)*, (La Yougoslavie à la Conférence de la Paix), (Belgrade, 1968), 169-177.

<sup>48</sup> James H. Burgwyn, « Sonnino et la diplomazia italiana del tempo di guerra nei Balcani nel 1915 », *Storia Contemporanea* XVI/1 (1985), 128-129.

le gouvernement des Conseils, jusqu'à Horthy, cherchaient le soutien italien pour empêcher le dépeçage des terres de la couronne de Saint Stéphane, la diplomatie italienne, elle, se refusait à adhérer à une politique ouvertement révisionniste. Les contacts de Sonnino avec des envoyés hongrois aussi bien que les actions des militaires et des diplomates italiens à Budapest avaient un objectif bien plus modeste. D'abord, empêcher la disparition ou l'affaiblissement trop important de la Hongrie, et s'assurer d'une influence considérable de l'Italie à Budapest. L'intérêt majeur était toujours d'affaiblir la Yougoslavie à travers une pression constante de la part de la Hongrie. Les réserves italiennes face au révisionnisme hongrois étaient motivées par la crainte de voir une Grande Hongrie apparaître sur les rives de l'Adriatique. Néanmoins la Hongrie était l'élément indispensable de la coalition anti-yougoslave (Hongrie, Roumanie, Bulgarie) que la diplomatie italienne cherchait à organiser dès 1915.<sup>49</sup>

La clé de voûte de cette stratégie d'encercllement de la Yougoslavie se trouvait dans le contentieux territorial entre la Hongrie et la Roumanie. Or l'attitude de Nitti, face à ce problème difficile, resta toujours ambiguë. D'une manière générale, Nitti était opposé à l'imposition de conditions trop dures aux vaincus de la guerre, notamment dans le domaine économique. Cette approche était assez favorablement accueillie par les gouvernements hongrois successifs. En revanche l'incapacité, voire le manque de volonté du gouvernement italien de mener une politique ouvertement révisionniste, notamment dans le cas de la Transylvanie, incita Horthy à chercher à résoudre ses conflits territoriaux avec l'aide de la France.<sup>50</sup>

En menant cette politique officieuse d'expansion, la diplomatie italienne se démarqua des milieux nationalistes en Italie par son refus de fomenter des troubles intérieurs en Yougoslavie, et notamment en Croatie.<sup>51</sup> Les divergences entre les milieux nationalistes et le gouvernement Giolitti apparaissent dès l'été 1920. L'attitude trop réservée face aux conflits sociaux, notamment lors de l'occupation des usines en septembre 1921, l'abandon de l'Albanie, les négociations avec les Yougoslaves étaient les griefs les plus graves reprochés au gouvernement Giolitti par les milieux nationalistes.<sup>52</sup> L'influence accrue des nationalistes, des fascistes, et de la droite du parti libéral fut évidente lors des élections de mai 1922. La vaste coalition des

<sup>49</sup> Alessandro Brogi, « Il trattato di Rapallo del 1920. La politica danubiano-balcanica di Carlo Sforza », *Storia delle relazioni internazionali* V (1989), 6.

<sup>50</sup> Francesco Guida, « Ungheria e Italia dalla fine del primo conflitto mondiale al trattato del Trianon », *Storia contemporanea* XIX/3 (1988), 398.

<sup>51</sup> *Ibid.*, 392.

<sup>52</sup> Gaeta, *Nazionalismo italiano*, 208.

libéraux, nationalistes, fascistes, agraires, social-réformistes, représentait la majorité gouvernementale avec 265 sièges. Cependant, même au sein de la majorité gouvernementale, la politique étrangère de Sforza était l'objet de réserves importantes, ce qui poussa Giolitti à démissionner le 27 juin 1921.<sup>53</sup> En effet, la politique balkanique de Sforza était rejetée par la majorité des libéraux, sans parler des fascistes et des nationalistes. La radicalisation de la vie politique en Italie à cause des actions et pressions des fascistes fut largement saluée par l'Italie libérale comme une tentative de réinstaurer l'ordre en politique intérieure bien sûr, mais aussi en politique extérieure. En dernière instance, cette connivence avec les fascistes porta Mussolini au pouvoir en octobre 1922, en lui laissant le champ libre d'appliquer sa vision de la stratégie italienne dans les Balkans et dans l'Europe danubienne.

## 2) *Mussolini et l'Italie fasciste*

Mussolini et ses ministres des Affaires Étrangères radicalisent à la fois les objectifs et la stratégie italienne. L'objectif est désormais d'évincer l'influence française en Yougoslavie, et au-delà dans les Balkans et en Europe centrale, pour en faire une zone sous domination italienne exclusive. En même temps, la stratégie se radicalise en apportant son soutien aux mouvements indépendantistes en Yougoslavie avec l'objectif soit de faire rentrer le pays dans le giron italien, soit de le disloquer en favorisant son remplacement par une série d'États plus faciles à influencer. Les relations de Mussolini avec la France et la Yougoslavie connaissent trois étapes : de coopération avant Locarno, de confrontation de 1926 à 1932, de lutte commune contre les menaces d'Anschluss ensuite.

### a) *La coopération*

Après son arrivée au pouvoir, Mussolini et le secrétaire général de la Consulta, Salvatore Camillo Contarini, continuent la politique tracée par Sforza, à savoir celle de coopération avec la France. Contarini, à l'instar de Sforza, était considéré par Barrère et son successeur Charles-Roux, comme un garant à la fois de la continuité de la politique italienne et de bonnes dispositions du nouveau gouvernement envers la France.

Pourtant, des contacts entre Mussolini et la France avaient été déjà établis lors de la campagne pour l'entrée de l'Italie en guerre aux côtés de l'Entente. Selon les diplomates français, l'atout majeur du nouveau gouvernement était sa capacité à arrêter tous les conflits sociaux, pratiquement du jour au lendemain. Lorsque Mussolini, en décembre 1922, fait savoir à

<sup>53</sup> Candeloro, *Storia della Italia Moderna*, 369-371.

Charles-Roux son intention de soutenir la position française dans le contentieux portant sur le montant des réparations allemandes, les bases d'une entente franco-italienne se voient fermement posées. En effet, lors de la conférence de Paris de janvier 1923, le délégué italien vote avec ses collègues français et belges pour la continuation des réparations allemandes, et contre le délégué britannique. En conséquence l'occupation franco-belge de la Ruhr, comme moyen de pression sur Allemagne, obtient le soutien de Mussolini. L'importance de l'appui italien devient ainsi primordiale pour la France, mais du plus mauvais augure pour les intérêts yougoslaves dans l'Adriatique.<sup>54</sup>

L'incapacité à mettre en pratique les termes territoriaux du traité de Rapallo, laisse entier le contentieux territorial. Fort du soutien français et fidèle à sa conception du prestige italien, Mussolini, dès juillet 1923, informe le gouvernement de Pašić de son intention de résoudre le problème de Fiume, en annexant la ville et en accordant le port de Baroš au Royaume SHS.<sup>55</sup> En absence d'une réponse satisfaisante de Belgrade, Mussolini y nomme le 16 septembre le général Giardini. Cette pression italienne ne provoque aucune réaction à Paris.<sup>56</sup> Dans ces conditions, confrontés aux pressions italiennes, persuadées qu'une aide française, diplomatique ou militaire, est plus qu'improbable, Pašić et le roi Alexandre indiquent à Mussolini qu'ils peuvent, sous certaines conditions, accepter sa proposition sur Fiume. Or, désormais Mussolini ne songe pas seulement à un accord territorial mais aussi à la conclusion d'un traité d'amitié entre les deux pays. Pour neutraliser une réaction française, d'ailleurs assez improbable, à sa stratégie yougoslave, Mussolini, par la voix de Contarini, propose à Barrère la conclusion d'un accord à trois.<sup>57</sup> À la lecture du texte de l'accord italo-yougoslave, Poincaré se limite à faire objection à la clause prévoyant des compensations territoriales pour l'une des parties contractantes lorsque l'autre aurait agrandi son territoire. À son avis, il s'agissait de la volonté italienne de pousser la Yougoslavie vers l'Égée, c'est-à-dire vers Salonique, afin de pouvoir exiger les compensations en Adriatique.<sup>58</sup> En effet, lors de la visite du roi Alexandre à Paris

<sup>54</sup> William I. Shorrock, *The Enigma of Fascist Italy in French Diplomacy, 1920-1940* (London: The Kent State University Press), 24-28.

<sup>55</sup> Negroto Cambaïso à Mussolini, Belgrade, le 11 juillet 1923, DDI, série VII, vol. 2, doc. 126.

<sup>56</sup> Spalajković à Ninčić, le 18 septembre 1923, AY, Ministère à Paris, 1923; Antonijević à Ninčić, Rome, le 20 septembre 1923, AY, Ministère à Paris, 1923.

<sup>57</sup> Summonte à Mussolini, Belgrade, le 24 octobre 1923, DDI, série VII, vol. 2, doc. 446; Mussolini à Sumonte, Rome, le 27 octobre 1923, DDI, série VII, vol. 2, doc. 457.

<sup>58</sup> Poincaré à Spalaïkovitch, Paris, 28.11.1923, AMAE, série Z, Europe, Yougoslavie, vol. 69, p. 13-14.

en décembre 1923, l'ambassadeur italien Romano Avenzana s'efforce de le persuader de se saisir du port de Salonique. Comme on l'a déjà vu, c'était une constante de la politique balkanique de l'Italie depuis Sonnino.

En l'absence d'une réaction française, le gouvernement de Pašić se décide en janvier 1924 à signer le traité proposé par Mussolini, comportant la clause laissant Fiume à l'Italie.<sup>59</sup> C'était seulement à ce dernier moment que le gouvernement Poincaré cherche à adhérer à ce traité, mais ces ouvertures tardives se voient repoussées par Mussolini.<sup>60</sup> Le traité, signé le 27 janvier 1924, est une victoire importante pour Mussolini. Non seulement il a annexé Fiume, mais il croit avoir réalisé les objectifs que s'était déjà posés Sforza, c'est-à-dire faire rentrer le Royaume SHS dans le giron italien. Cette réussite non négligeable est due notamment à l'entente franco-italienne, qui avait pris une dimension nouvelle lors des préparatifs pour la conclusion du traité rhénan. Lorsqu'à Locarno Mussolini accepte le pacte rhénan, il se croit en mesure d'entreprendre une vaste campagne d'expansion à l'Est. La tendance britannique d'accorder à Mussolini une autorité spéciale dans la région renforce sa détermination.

Il conçoit le projet d'encerclement de la Yougoslavie à travers une quadruple alliance avec la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie. En même temps il renforce son emprise sur l'Albanie par les traités de Tirana de 1926 et 1927. Or, les contentieux frontaliers entre les pays intéressés empêchent la réalisation d'une alliance à quatre. Mussolini doit se contenter d'alliances bilatérales avec Bucarest (16/9/1926) et Budapest (5/4/1927) dont la dernière seulement a le caractère révisionniste souhaité par Mussolini.

#### *b) La confrontation*

Lorsque les moyens de la diplomatie traditionnelle s'avèrent insuffisants pour faire plier la Yougoslavie, Mussolini radicalise sa politique révisionniste en apportant son aide à des mouvements indépendantistes. Dès 1927, des contacts sont établis avec les Macédoniens de l'IMRO. L'attentat dont est victime Radić en juin 1928 et les troubles intérieurs qu'il provoque en Croatie donnent à Mussolini la conviction que le nationalisme croate est le levier idéal pour disloquer la Yougoslavie. Lorsque Maček, l'héritier de Radić, déclare aux Hongrois que l'objectif du HSS est l'indépendance totale de la Croatie, Mussolini décide d'apporter tout son soutien aux nationalistes croates émigrés en Hongrie. Des fonds et des armes sont donc envoyés en

<sup>59</sup> Mihailović à Ninčić, Paris, le 28 décembre 1923, AY, Ministère à Paris, 1923; Sumonte à Mussolini, Belgrade, le 7 janvier 1924, DDI, série VII, vol. 2, doc. 537.

<sup>60</sup> Barrère à Poincaré, Rome, le 25 janvier 1924, AMAE, série Z, Europe, Yougoslavie, vol. 69, p. 81-85.

Hongrie avec pour objectif d'organiser une révolte en Yougoslavie. Or, les Croates s'avèrent incapables de troubler sérieusement l'ordre intérieur de la Yougoslavie. L'échec de l'action croate en Lika en 1932 finit par convaincre Mussolini que la Yougoslavie ne va pas s'écrouler sous la pression des mouvements nationalistes. Il continue son soutien aux émigrés croates tout en leur défendant de mener des actions sur sol yougoslave, car le retour de l'Allemagne sur la scène danubienne transforme la Yougoslavie en une alliée potentielle contre le pangermanisme.

*c) Lutte contre l'Anschluss*

Pour contrecarrer les projets de l'union douanière entre l'Autriche et l'Allemagne, Mussolini cherche à lier fermement la Hongrie et l'Autriche en tant que premier rempart contre l'Anschluss. Au-delà de cette première ligne de défense contre l'avancée allemande, il en conçoit une deuxième dont la Yougoslavie doit faire partie. En concevant de tels projets, Mussolini, une fois de plus, fait abstraction aussi bien du révisionnisme hongrois que des tensions italo-yougoslaves. Lorsque son vaste projet danubien s'effondre, il ne peut signer les protocoles de Rome qu'avec Gömbos et Dollfuss. Cependant, l'assassinat de ce dernier impose l'entente franco-italienne comme seul moyen de freiner le retour allemand dans le bassin danubien. C'est pourquoi Mussolini signe les accords avec Laval en décembre 1934. Ayant obtenu une garantie supplémentaire pour la stabilité en Europe il est en mesure de se consacrer à l'aventure éthiopienne.

*B) La recherche française d'équilibre entre l'Italie et la Yougoslavie*

Les accords Mussolini-Laval démontrent que la menace de l'Anschluss est le principal facteur d'une entente italo-française dans le bassin danubien. D'ailleurs, comme cela a été déjà dit, depuis Poincaré la diplomatie française ne croit pas l'Italie capable, à elle seule, d'empêcher l'emprise allemande sur l'Europe danubienne. Les potentiels économiques et politiques de l'Italie sont jugés insuffisants pour réorganiser les Balkans, voire pour y imposer durablement la domination italienne. En revanche, on est persuadé que l'incursion italienne dans les Balkans ne finirait qu'en y fomentant la discorde. De cette façon, les défenses de la région seraient davantage affaiblies et une éventuelle expansion allemande facilitée. Or, depuis la guerre, le premier objectif de la diplomatie française était justement d'empêcher toute présence allemande dans la région. Dans cette perspective, deux tendances se dégagent nettement : 1) soutien à une vaste alliance régionale sous la forme de l'alliance danubienne; 2) volonté française d'apaiser le conflit italo-yougoslave afin de créer une barrière efficace à la vague pangermaniste.

1) *L'alliance danubienne*

L'attachement de Poincaré et de Clemenceau à la survie de la Double Monarchie a été démontré précédemment. Dans le même ordre d'idées Paléologue, en tant que secrétaire général du Quai d'Orsay, se laisse entraîner dans une série de contacts informels avec les Hongrois en 1920. Les agendas des deux parties lors de ces contacts n'étaient pas les mêmes. Tandis que les Hongrois avaient des objectifs clairement révisionnistes, Paléologue, fidèle à ses convictions exprimées dès 1915, explorait les possibilités pour la mise en place d'une structure à l'échelle régionale.<sup>61</sup> Cette initiative personnelle confirmait le manque de confiance, déjà exprimé aussi bien par Poincaré que par Clemenceau, dans les capacités des alliés des Français d'assurer la stabilité de la région. Les alliés des Français, terrifiés par le révisionnisme hongrois, se coalisent pour mettre fin à toute velléité de solution confédérale au sein de la diplomatie française. Dès l'été 1921, les pays héritiers de l'Autriche-Hongrie, imposent à la diplomatie française leur alliance, la Petite Entente.<sup>62</sup> Certes, depuis l'automne 1920 et le remplacement de Paléologue par Berthelot, la diplomatie française est bien moins défavorable à une solution régionale composée exclusivement des alliés français.<sup>63</sup> Néanmoins, il faut souligner que le soutien français à la Petite Entente se manifeste après qu'il s'est avéré impossible d'organiser une solution commune pour toute l'Europe centrale.

C'est donc seulement au début des années vingt que la diplomatie française se tourne vers les pays héritiers de la Double Monarchie dans le cadre des projets d'une alliance de revers ou d'un cordon sanitaire. Or, même dans ce cas, elle ne regarde que du côté de la Pologne ou de la Tchécoslovaquie, car c'est seulement avec ces deux pays que la France conclut de véritables alliances dotées d'un volet militaire. En revanche, l'alliance avec la Yougoslavie est signée la dernière, seulement en 1927 et, qui plus est, sans aucun engagement militaire. L'essence de la stratégie française à l'est de l'Europe est clairement résumée par le Maréchal Foch lorsqu'il refuse de prendre quelque engagement que ce soit envers un État qui n'est pas limitrophe de l'Allemagne.<sup>64</sup>

Les limites du système français dans l'Europe danubienne vont apparaître au début des années trente avec l'annonce, en mars 1931, de l'union

<sup>61</sup> Wandycz Piotr, *France and her Eastern Allies* (Minneapolis, 1962), 196.

<sup>62</sup> Note de Montille, « La Petite Entente », Paris, le 14 janvier 1921, AMAE, série Z, Tchécoslovaquie, vol. 65, pp. 182-185.

<sup>63</sup> Leygues à Panafieu, Paris, le 30 septembre 1920, AMAE, Série Z, Tchécoslovaquie, vol. 65, pp. 112, 113.

<sup>64</sup> Note de MAE, Paris, le 31 janvier 1924, AMAE, série Z, Europe, Yougoslavie, vol. 69, pp. 107, 108.

douanière austro-allemande. La réponse française prend de nouveau la forme de demande d'une solution commune pour toute la région. Successivement André Tardieu, puis Louis Barthou, cherchent à instaurer une vaste alliance dans les Balkans et dans le bassin danubien en y incorporant aussi l'Italie.<sup>65</sup> Les contentieux persistants entre les pays révisionnistes et la Petite Entente s'avèrent une fois de plus être l'insurmontable obstacle à l'organisation de la région. La seule alternative possible est l'entente avec l'Italie.

2) *La France, arbitre du conflit italo-yougoslave*

Depuis la naissance de l'État yougoslave, ce dernier est l'obstacle principal à une coopération italo-française dans les Balkans et dans l'Europe danubienne. Cependant les rapports entre les deux sœurs latines dépassent largement le cadre balkanique. Comme cela a été déjà dit, Clemenceau à Versailles cherche à assurer la garantie américaine pour la frontière rhénane. C'est pourquoi il soutient la position américaine, et à cause d'elle défend les intérêts yougoslaves dans l'Adriatique. La perspective française change considérablement après le refus du Congrès américain de ratifier le traité de Versailles. La disparition de la garantie américaine accorde une nouvelle importance à l'attitude italienne. Or, les troubles internes qui secouent les dernières années l'Italie libérale inquiètent vivement la diplomatie française. On craint l'arrivée au pouvoir des communistes en Italie. C'est pourquoi la rhétorique et la manière forte de Mussolini rassurent. L'arrivée au pouvoir de ce dernier est unanimement saluée aussi bien par l'Ambassadeur Barrère que par le gouvernement Poincaré.

Les liens entre la diplomatie française et Mussolini existent d'ailleurs dès l'automne-hiver 1914–1915 et l'agitation interventionniste en Italie. La coopération avec Mussolini s'avère profitable, car ce dernier apporte son soutien au gouvernement Poincaré lors de la crise de la Ruhr en 1923.<sup>66</sup> À son tour, Poincaré soutient l'Italie lors de la crise de Corfou en septembre 1923, malgré les protestations de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie.<sup>67</sup> Il mobilise la diplomatie française pour donner satisfaction à Mussolini dans son conflit avec la Grèce, tout en évitant que la Ligue des Nations condamne l'occupation italienne de Corfou. La reconnaissance française pour l'appui

<sup>65</sup> Voir à ce sujet : Vojislav Pavlović, « La Yougoslavie et le plan Tardieu », *Revue d'Europe Centrale* V/2 (1997); Vojislav Pavlović, « Dans l'ombre de Mussolini : le roi Alexandre et Barthou », *Revue d'Europe Centrale* VII/2 (1999).

<sup>66</sup> William Shorrock, « La France, l'Italie fasciste et la question de l'Adriatique », *Revue d'histoire diplomatique* 194 (1980), 97–99.

<sup>67</sup> Spalajković à Ninčić, Paris, le 6 septembre 1923, AY, Ministère à Paris, 1923.

italien à l'occupation de la Ruhr ne s'arrête pas là. Poincaré ne s'oppose non plus à la conclusion de l'accord italo-yougoslave de janvier 1924.<sup>68</sup>

La tendance de la France à donner des gages de bonne volonté à l'Italie a néanmoins des limites. Après Corfou, Poincaré fait clairement comprendre à Mussolini qu'il ne permettra pas que la Yougoslavie soit mise devant le fait accompli à Fiume, comme la Grèce l'avait été à Corfou.<sup>69</sup> D'ailleurs, les relations bilatérales avec la Yougoslavie connaissaient à l'époque des avancées non négligeables. Le prêt français à la Yougoslavie a été approuvé par le Sénat en décembre 1923 et l'aide militaire française arrive en Yougoslavie à partir de l'année suivante. Malgré les rapprochements respectifs à la Yougoslavie et à l'Italie, la stratégie française consiste en une recherche d'équilibre des forces dans la région. D'un côté, sur l'échelle européenne, tout est fait pour s'assurer la coopération italienne. De l'autre, une aide est apportée aux Yougoslaves de façon à ce que ces derniers soient en mesure de résister à la pression italienne.

Certes, la diplomatie française accorde toujours plus d'importance à la coopération avec l'Italie qu'avec la Yougoslavie, ce qui est naturel car l'alliance italienne est jugé indispensable pour s'opposer à l'Allemagne ou pour la contrôler. C'était notamment le cas lors de la conclusion du traité de Locarno. Pour assurer l'adhésion de Mussolini à ce traité, Briand était prêt à accorder à Mussolini une certaine préséance dans les questions balkaniques.<sup>70</sup> Pourtant, lorsque Mussolini n'en fait pas une condition pour adhérer au pacte rhénan, la proposition française est immédiatement retirée. Certes, l'appui italien est indispensable, mais la diplomatie française se réjouit que le prix à payer ne soit pas la domination italienne dans les Balkans. Lorsque le danger d'une expansion germanique dans les Balkans est absent, la diplomatie française s'efforce de modérer les ambitions italiennes. C'est pourquoi, le soutien français à la Yougoslavie est confirmé par le traité bilatéral de 1927, en pleine campagne mussolinienne de déstabilisation de l'État des Slaves du Sud.<sup>71</sup>

<sup>68</sup> Mihailović à Ninčić, Paris, le 28 décembre 1923, AY, Ministère à Paris, 1923; Sumonte à Mussolini, Belgrade, le 7 janvier 1924, DDI, série VII, vol. 2, doc. 537.

<sup>69</sup> Spalajković à Ninčić, le 18 septembre 1923, AY, Ministère à Paris, 1923; Antonijević à Ninčić, Rome, le 20 septembre 1923, AY, Ministère à Paris, 1923.

<sup>70</sup> James Burgwyn, *Italy's foreign policy in the Interwar Period 1918-1940* (London, 1998), 30.

<sup>71</sup> Vojislav Pavlović, « L'aspect militaire des relations franco-yougoslaves dans les années vingt », Actes du colloque, *Batir une nouvelle sécurité : La coopération militaire de la France avec les pays d'Europe centrale dans les années 1920*, Centre d'études d'histoire de la défense et Service historique de l'Armée de terre (Paris, 2001).

Pourtant, lorsque les ambitions allemandes se font sentir de nouveau dans l'Europe danubienne en 1931, la diplomatie française cherche à sortir de l'impasse où la mène le conflit italo-yougoslave. Le renouveau de l'idée d'une coopération entre la France et l'Italie dans le bassin danubien était conçu par le Ministre des Affaires Etrangères Joseph Paul-Boncour. Il envoya Henry de Jouvenel à Rome en janvier 1933, comme ambassadeur dans une mission spéciale de six mois. Les instructions de Jouvenel étaient claires. Il devait poser des bases d'une entente durable entre la France et l'Italie tout en empêchant la création de deux blocs rivaux en Europe centrale, la Petite Entente et le bloc italien composé de l'Autriche et la Hongrie.<sup>72</sup> En effet, les craintes communes d'une Allemagne revigorée par l'arrivée au pouvoir de Hitler facilitèrent la mise en pratique du projet français. Le souci principal, (et de ce fait le catalyseur d'une alliance franco-italienne) était la défense de l'indépendance autrichienne face aux tentatives de déstabilisation des nazis. Le cadre de cette alliance fut posé par Mussolini lorsqu'il avança le 17 mars l'idée d'un pacte à quatre entre l'Allemagne, la France, l'Angleterre et l'Italie, dont l'objectif était d'encadrer l'Allemagne par un bloc franco-italiano-anglais. Cependant, le projet italien accorda dans l'article 2 la légitimité aux idées révisionnistes. Ainsi apparut toute la difficulté de la tâche française. Il fallait d'un côté modérer les ardeurs révisionnistes des pays vaincus tels que la Hongrie soutenu par l'Italie, et de l'autre inciter ses alliés traditionnels de la Petite Entente à coopérer, dans le domaine économique au moins, avec leurs adversaires d'hier, afin de créer une entente capable d'arrêter la percée allemande dans le bassin danubien. La diplomatie française était convaincue que la solution de ce problème était une entente franco-italienne suivie par l'amélioration des rapports entre l'Italie et la Yougoslavie. En conséquence, dans un premier temps et sous la pression de ses alliés, la diplomatie française s'employait à neutraliser l'aspect révisionniste du pacte à quatre, afin de pouvoir le parapher finalement le 7 juin, posant ainsi des bases pour les entretiens sur une alliance franco-italienne.<sup>73</sup>

Dans cette atmosphère d'entente, Jouvenel, lors de son entretien avec Mussolini, posa le 13 juin 1933 la question des relations franco-italiennes, dont notamment celles concernant le bassin danubien. Après avoir constaté l'identité de vues sur la nécessité de s'opposer à l'Anschluss, Jouvenel proposa à Mussolini d'associer le bloc austro-hongrois, jouissant du soutien italien, avec la Petite Entente, pour mieux contrecarrer l'avancée allemande. Cette proposition, sous condition qu'une telle alliance économique soit orientée

---

<sup>72</sup> Jean-Baptiste Duroselle, *La Décadence 1932-1939* (Paris, 1979), 71.

<sup>73</sup> *Ibid.*, 72; Aloisi à Mussolini, Genève, le 25 mai 1933, DDI, série VII, vol. 13, doc. 687; Pignati à Mussolini, Paris, le 29 mai 1933, DDI, série VII, vol. 13, doc. 732.

vers Rome, fut favorablement accueillie par Mussolini.<sup>74</sup> Paul-Boncour approuva l'initiative de son ambassadeur en lui précisant la teneur du projet français pour le bassin danubien :

C'est à une politique d'entente à cinq entre l'Autriche, la Hongrie et les trois états de la Petite Entente qu'il convient de s'attacher. Aussi bien cette grande oeuvre de réorganisation économique danubienne, jusqu'ici irréalisable faute d'entente entre la France et l'Italie, devait être-là suite immédiate du rapprochement franco-italien favorisé par la pacte à Quatre.<sup>75</sup>

Finalement la mission de Jouvenel aboutit à un accord verbal avec Mussolini sur les 3 points suivants : 1) Abandon de toute idée révisionniste et de toute revendication territoriale, notamment celle italienne envers la Yougoslavie. 2) Accord sur la nécessité de défendre l'indépendance autrichienne. 3) Création d'une alliance économique homogène entre l'Autriche, la Hongrie et le pays de la Petite Entente, par le biais des conventions économiques entre eux.<sup>76</sup>

Après le départ de Jouvenel, la diplomatie italienne relança vers la fin août la question du projet danubien auprès du nouvel ambassadeur français à Rome, le comte de Chambrun.<sup>77</sup> La proposition italienne fut chaleureusement accueillie à Paris. Paul-Boncour confirma la volonté française d'œuvrer en accord avec l'Italie pour une coopération économique entre les cinq pays du bassin danubien.<sup>78</sup>

Néanmoins, des deux côtés des Alpes, on ne percevait pas de la même manière ce projet danubien. Mussolini explique à Chambrun, le 4 septembre 1933, qu'on peut arriver à une solution pour l'Europe centrale seulement par étapes. La première en était la sauvegarde de l'indépendance de l'Autriche. La deuxième serait un accord entre l'Autriche et la Hongrie, d'ailleurs déjà en préparation, soutenu par l'Italie. Enfin la dernière étape aurait été une entente entre tous les pays danubiens, favorisée par toutes les grandes puissances. Il propose d'y inclure la France, en même temps que l'Allemagne, seulement dans la dernière étape.<sup>79</sup>

La volonté, même pas dissimulée, d'écarter la France de l'Europe centrale, provoqua immédiatement la réaction de Chambrun. Évoquant la

<sup>74</sup> Jouvenel à Paul-Boncour, Rome, le 13 juin 1933, DDF, série I, vol. 3, doc. 386.

<sup>75</sup> Paul-Boncour à Jouvenel, Paris, le 17 juin 1933, DDF, série I, vol. 3, doc. 400.

<sup>76</sup> Jouvenel à Paul-Boncour, Rome, le 12 juillet, DDF, série I, vol. 3, doc. 478.

<sup>77</sup> Chambrun à Paul-Boncour, Rome, le 23 août 1933, DDF, série I, vol. 4, doc. 133

<sup>78</sup> Paul-Boncour à Chambrun, Paris, le 25 août 1933, DDF, série I, vol. 4, doc. 143.

<sup>79</sup> Compte rendu de l'entretien entre Mussolini et Chambrun, Rome, le 4 septembre 1933, DDI, série VII (1922-1935), vol. 14, doc. 145.

présence et l'engagement français important dans la région, l'ambassadeur français affirma que la France devrait dès le début être associée avec le projet mussolinien. Selon lui, elle pourrait, en faisant pression sur la Petite Entente, faciliter son rapprochement avec l'Autriche et la Hongrie. Mussolini accepta cette proposition, tandis que Fulvio Suvich, le sous-secrétaire au Ministère des Affaires Étrangères italien, insistait sur la particularité de la position italienne, soutenant que l'Italie, étant, un des pays successeurs de l'Autriche-Hongrie, devrait pouvoir établir des accord spéciaux avec les autres pays de la région.<sup>80</sup>

Confronté à l'intention italienne de favoriser la création d'un bloc austro-hongrois, la diplomatie française présenta formellement à Rome le 12 septembre un aide-mémoire contentant son projet danubien. Soulignant la nécessité d'oeuvrer en étroite collaboration avec l'Italie afin de permettre une alliance économique entre les cinq pays danubiens, Paul-Boncour y insiste particulièrement sur les deux points suivants : 1) que l'alliance proposée doit être dépourvue de tout caractère politique; 2) que tous les pays doivent être mis sur un pied de parfaite égalité.<sup>81</sup> La nette volonté de Paul-Boncour de s'opposer à la création d'un bloc italien obligea la diplomatie italienne à temporiser. En conséquence Suvich, proposa en septembre à Mussolini la solution suivante :

Confronté à la difficulté de faire avaler par les autres l'union douanière (entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie, avec ou sans Yougoslavie) il faudrait d'abord commencer en leur présentant le projet danubien.

Si celui, - cela est improbable - était accepté, dans le contexte et pour les raisons précitées, et dans la nécessité de devoir adopter quelque disposition, il représenterait une solution favorable. Si le projet était rejeté, on aurait une raison suffisamment plausible pour recourir à l'union douanière, ce qui représente pour nous la solution intégrale.

Naturellement, même dans le cas d'un accord danubien, il est possible à continuer de travailler pour l'union douanière.<sup>82</sup>

Les réserves françaises obligèrent donc la diplomatie italienne à renverser l'ordre des actions prévues par Mussolini. Par conséquent Suvich présenta le 30 septembre à Paul Boncour à Genève son projet danubien limité à la coopération économique entre les pays danubiens selon les principes suivants : a) Accords bilatéraux. b) Traitement préférentiel pour les céréales et autres produits agricoles des pays danubiens. c) Traitement préférentiel

<sup>80</sup> *Ibid.*

<sup>81</sup> Mémoire français sur le bassin danubien, Rome, le 12 septembre 1933, DDF, série I, vol. 4, doc. 193.

<sup>82</sup> Mémoire de Suvich, Rome, septembre 1933, DDI, série VI, vol. 14, doc. 231.

pour la production agricole autrichienne. d) Amélioration de la balance commerciale des pays danubiens et augmentation de leurs exportations. e) Mesures visant à diriger le flot du trafic de ces pays vers ses voies naturelles et par cela aptes à faciliter le trafic même. f) Mesures à adopter pour améliorer la balance de paiement des pays danubiens, que les accords dont on souhaite la conclusion pourraient indirectement préparer et faciliter.<sup>83</sup>

En le recevant Boncour salua d'abord l'ébauche d'une action commune italo-française dans le bassin danubien.<sup>84</sup> Cependant les experts français soulignèrent le refus italien d'accepter un accord collectif des pays danubiens, et la tendance italienne à se tailler une place de choix dans l'économie des pays intéressés.<sup>85</sup> Cette ébauche d'entente entre Paris et Rome était le seul bénéfice du projet italien, car les pays intéressés, et notamment les membres de la Petite Entente, se montrèrent plus que réservés. Le président tchécoslovaque, Eduard Bénéš, était le plus réticent, n'acceptant pas que les industries autrichienne et italienne soient favorisées au dépens des intérêts de son pays.<sup>86</sup> La Roumanie par contre se montra favorable au projet italien, mais le Ministre des affaires étrangères, Nicolae Titulescu, considéra impossible un accord économique avant que toutes les velléités de l'esprit révisionniste du côté magyar n'aient disparu.<sup>87</sup>

Des raisons d'ordre politique motivaient aussi les réserves yougoslaves. La méfiance envers la régime mussolinien régnait à Belgrade, malgré la pression de la diplomatie française afin d'arriver à un accord avec l'Italie. Lorsque Bogoljub Jeftić, le Président de conseil yougoslave fut informé de la teneur des pourparlers entre Jouvenel et Mussolini, il avertit l'envoyé français à Belgrade, Paul Emil Naggiar, le 20 juillet, qu'une entente économique n'était pas possible sans qu'il y ait un accord politique au préalable. En effet, il réclama que l'Italie abandonne formellement toute aspiration révisionniste, avant d'envisager un éventuel accord avec Rome.<sup>88</sup> Il craignait surtout que l'entente franco-italienne se fasse aux dépens des intérêts de son pays.

<sup>83</sup> Memorandum italien pour l'Europe danubienne, Rome, le 29 septembre 1933, DDI, série VII (1922-1935), vol. 14, doc. 232.

<sup>84</sup> Compte rendu de l'entretien entre Suvich et Boncour, Genève, le 30 septembre 1933, DDI, série VI, vol. 14, doc. 237.

<sup>85</sup> Note de Germain-Martin, délégué français dans la SDN, Genève, le 6 octobre 1933, DDF, série I, vol. 4, doc. 281.

<sup>86</sup> Guido Rocco, envoyé italien à Prague, à Mussolini, Prague, le 24 octobre 1933, DDI, série VII, vol. 14, doc. 320.

<sup>87</sup> Ugo Sola, envoyé italien à Bucarest, à Mussolini, Bucarest, le 6 décembre 1933, DDI, série VII, vol. 14, doc. 450.

<sup>88</sup> Naggiar à Paul-Boncour, Belgrade, le 20 juillet 1933, DDF, série I, vol. 4, doc. 24.

C'est pourquoi, il suivait attentivement et avec appréhension depuis juin les contacts entre les deux diplomaties latines.<sup>89</sup>

Après l'échec des efforts de Boncour et de Jouvenel, la dernière renaissance d'une stratégie d'alliances françaises fut conçue par le vétéran de la Grande Guerre, Louis Barthou, avec comme interlocuteur du côté yougoslave aussi un ancien du temps du front de Salonique, le roi Alexandre. Le retour aux affaires de la veille génération des hommes d'État français avec le gouvernement Doumergue en février 1934, amena au Quai d'Orsay Louis Barthou. Ce vieux parlementaire français était toujours dans les années trente préoccupé d'abord par la sécurité de la République, menacée depuis peu par la naissante force du mouvement national-socialiste allemand dont le chef était depuis l'année précédente le chancelier allemand. Confronté à la menace d'un réarmement allemand, craignant qu'un contrôle efficace ne soit pas possible à cause des réserves de l'Angleterre, il se décida à renouveler le système d'alliances françaises.

Lors des rencontres entre Barthou et Litvinov, le Ministre des Affaires Étrangères soviétique, le 18 mai à Genève, fut évoqué surtout le projet d'alliance réunissant les voisins de l'Allemagne, et l'URSS, censée garantir la sécurité de l'Europe orientale. L'objectif de cette entente étant de mieux contrôler l'Allemagne, Barthou avança aussi l'idée d'un pacte méditerranéen composé notamment de l'Italie, la France, et la Yougoslavie, et à fortiori la Roumanie et l'URSS, dont l'objectif aurait été de fortifier le seul point faible du dispositif français, l'Autriche. L'obstacle principal à une telle entente étant le différend italo-yougoslave, Barthou chercha à le surmonter lors de ses entretiens avec Jeftić et le roi Alexandre

Lorsque Barthou s'entretint avec Jeftić à Paris, son interlocuteur avait été déjà informé de la teneur d'un pacte de stabilité à l'Est, réunissant la France, l'Allemagne, l'URSS et tous les autres voisins de l'Allemagne. Jeftić prit connaissance de ce texte le 30 mai à Genève en même temps que ses collègues de la Petite Entente. Ainsi, il put se prononcer sur ce volet des alliances françaises, tandis que Barthou lui présentait le volet méditerranéen de son système des alliances. L'accueil réservé au projet français d'un Locarno de l'Est ne fut pas très chaleureux. Jeftić l'accueillit avec circonspection, déclarant que son gouvernement n'était pas prêt d'établir des relations diplomatiques avec l'URSS, posant comme condition préalable que Moscou arrête les activités des communistes yougoslaves visant à déstabiliser le pays. D'autre part, avant même d'accepter de considérer l'entente franco-italienne, il demanda que la France prenne les obligations suivantes : 1) de s'opposer en même temps à l'Anschluss et à la mainmise italienne sur l'Autriche; 2) de

---

<sup>89</sup> Galli à Mussolini, Belgrade, le 24 juin 1933, DDI, série VII, vol. 13, doc. 837.

contrecarrer les revendications territoriales italiennes sur la Yougoslavie; 3) d'empêcher la restauration de l'Autriche-Hongrie.<sup>90</sup>

Les projets français furent reçus avec autant de réserves par le souverain yougoslave lors de la visite de Barthou à Belgrade les 24 à 26 juin. La visite se déroula en grand cérémonial. Barthou fut accueilli avec une attention particulière, et les autorités yougoslaves firent tout pour souligner l'importance de la traditionnelle amitié franco-serbe et yougoslave. Pour le souverain yougoslave, la visite de Barthou confirmait le soutien de la France à l'ordre établi par les traités et de ce fait il conclut que la Petite Entente et l'Entente balkanique étaient largement renforcées par les visites de Barthou à Bucarest et à Belgrade. En conséquence, Naggiar crut pouvoir espérer un meilleur accueil au projet méditerranéen en disant :

Maintenant que nous avons, publiquement un proposition de la manière la plus claire contre le révisionnisme, nous pourrions nous montrer d'autant plus actifs à Rome dans un but de conciliation sans soulever d'inquiétude à Bucarest, à Belgrade ou à Prague.<sup>91</sup>

L'envoyé français à Belgrade était nettement trop optimiste. A l'instar de son ministre des Affaires Étrangères, le roi Alexandre posa plusieurs conditions avant d'accepter les projets d'alliances françaises. Selon le souverain yougoslave, le pacte méditerranéen était envisageable seulement à condition que l'Italie garantisse l'indépendance de l'Autriche et de l'Albanie, et respecte l'intégrité territoriale de son royaume.<sup>92</sup> D'autre part il accepta l'entrée de l'Union Soviétique dans la Société des Nations.<sup>93</sup> Mais, en même temps Purić assura l'envoyé italien, Galli que la Yougoslavie n'avait nullement intention d'adhérer au pacte oriental. Selon lui l'amitié avec la France se limitait à la participation aux ententes déjà existantes.<sup>94</sup>

Malgré les réserves de Belgrade, Alexis Léger avança l'idée d'un pacte méditerranéen lors de l'entretien avec l'ambassadeur italien à Paris, le comte Pignati. En disant que la France ne voulait pas prendre d'initiative à ce sujet, néanmoins il lui fit comprendre qu'elle serait prête de suivre l'Italie si elle le faisait.<sup>95</sup> C'était d'ailleurs la manière dont le Quai d'Orsay voulait mettre sur pied le pacte méditerranéen, c'est-à-dire, en incitant l'Italie à en prendre la direction. Barthou revint à la charge seulement après avoir obtenu l'accord de l'Angleterre et de l'Italie à son projet de pacte oriental. Ainsi Chambrun

<sup>90</sup> Vinaver, *Jugoslavija i Francuska*, 263, 264.

<sup>91</sup> Naggiar à Barthou, Belgrade, le 5 juillet 1934, DDF, série I, vol. 6, doc. 432.

<sup>92</sup> Shorrock, *From Ally to Enemy*, 87.

<sup>93</sup> *Ibid.*

<sup>94</sup> Galli à Mussolini, Belgrade, le 27 juin 1934, DDI, série VII, vol. 15, doc. 452, n. 1.

<sup>95</sup> Pignati à Mussolini, Paris, le 27 juillet 1934, DDI, série VII, vol. 15, doc. 453.

tenta d'en persuader Suvich, mais le sous-secrétaire aux Affaires Étrangères repoussa nettement ce projet.<sup>96</sup> Mussolini, lorsqu'il fut sollicité à son tour par Chambrun, lui cita les accords existants entre l'Italie, d'une part et à la fois l'URSS, la Turquie, et la Grèce, d'autre part, afin de démontrer l'inutilité du projet français. Même si Chambrun évoqua, dans cette perspective la Yougoslavie, Mussolini n'en voulait pas.<sup>97</sup>

Sollicité et par Rome et par Belgrade, Barthou avança dès le 31 juillet l'idée d'une action diplomatique commune de France, de Grande Bretagne et d'Italie à laquelle seraient associé par la suite les pays de la Petite Entente.<sup>98</sup> Cependant, cette grande alliance fut mal accueillie et à Rome et à Belgrade. Mussolini voulait une entente avec Paris, laissant de côté le problème de la Yougoslavie. Le roi Alexandre par contre, craignait précisément un tel accord. Désormais il était prêt à accepter l'idée d'un rapprochement entre Paris et Moscou en déclarant le 22 août à Naggiar :

Une alliance franco-russe serait pour nous autres yougoslaves un très grand et très heureux événement.<sup>99</sup>

Ayant de cette manière prouvée son attachement au système d'alliances françaises, le roi Alexandre ajouta qu'il n'acceptait pas que l'Autriche devienne un protectorat italien. Pourtant il se déclara prêt à signer la déclaration franco-italo-britannique de 17 février.<sup>100</sup> L'accord de principe de roi yougoslave permit à Barthou de se concentrer d'abord sur l'accomplissement d'un accord avec Rome, pour ensuite y joindre la Yougoslavie. Il proposa donc le 3 septembre encore une fois que les accords de Rome de 17 mars soient élargis afin d'y incorporer les pays de la Petite Entente. Cette proposition d'un politique commune envers l'Europe Centrale fut accompagnée par la mise en garde concernant la Yougoslavie. Barthou s'empressait à souligner que la France accorde une importance toute particulière aux intérêts de la Yougoslavie.<sup>101</sup>

Tandis qu'il s'efforçait de trouver résoudre les différences entre les deux voisins sur l'Adriatique, les journaux yougoslave et italiens se lançaient dans une virulente campagne de dénigrement. Encore une fois il a fallu que

<sup>96</sup> Compte rendu de l'entretien entre Suvich et Chambrun, le 14 juillet 1934, DDI, série VII, vol. 15, doc. 525

<sup>97</sup> Chambrun à Barthou, Rome, le 20 juillet 1934, DDF, série I, vol. 6, doc. 487.

<sup>98</sup> Barthou à Chambrun, Cambon, Naggiar, Paris, le 31 juillet 1934, DDF, vol. 7, doc. 29.

<sup>99</sup> Naggiar à Barthou, Belgrade, le 25 août 1934, DDF, vol. 7, doc. 149.

<sup>100</sup> Naggiar à Barthou, Belgrade, le 25 août 1934, DDF, vol. 7, doc. 147.

<sup>101</sup> Barthou à Chambrun, Paris, le 3 septembre 1934, DDF, vol. 7, doc. 220; Barthou à Chambrun, Paris, le 5 septembre 1934, *ibid.*, doc. 233.

la France s'empresse à calmer les esprits.<sup>102</sup> Finalement Barthou arrive le 25 septembre à Genève à obtenir l'accord et de Rome et de Londres par une nouvelle déclaration renforçant celle de 17 février.<sup>103</sup> A cette occasion il fut prévu que Barthou se chargerait d'y persuader le pays de la Petite Entente d'adhérer à la déclaration. De cette façon l'entente dans le triangle Rome, Paris et Belgrade dépendait de l'issue du voyage du roi Alexandre à Paris.

Lorsque le roi Alexandre arriva à Marseille, son accord est indispensable pour que le dernier des projets Barthou puisse se réaliser. L'assassinat de deux vétérans de la Grande Guerre mit un terme au projet Barthou et bousculait profondément le système des alliances françaises. Déjà le rapprochement entre Belgrade et Berlin présageait la fin de système de Versailles. L'importance accrue de l'Italie y mit définitivement un terme. Ses ambitions en Europe Centrale s'avèrent incompatibles avec le vison français de la stabilité dans la région. L'Italie mussolinienne se refusait d'être partie intégrante du système français, cherchant au mois d'en être auteur à part entière sinon d'y instaurer son système alternatif. Le roi Alexandre et Barthou, refusaient, chacun dans sa manière de l'accepter. Leurs successeurs respectifs acceptaient nettement cette nouvelle donne de la politique européenne.

### *III) Les enjeux géostratégiques et économiques du conflit franco-italien*

L'enjeu géostratégique est de réorganiser les Balkans et le bassin danubien après la disparition de la Double Monarchie. Le principal obstacle est indiscutablement le contentieux entre les pays héritiers et ceux qui se sentent lésés par le traité de Versailles. Toute tentative française de réunir tous les pays de la région au sein d'un unique système d'alliances se heurte à des animosités insurmontables entre les vainqueurs et les vaincus. Aucune possibilité d'entente entre la Hongrie et ses voisins n'existe. C'est pourquoi la Petite Entente est la seule solution possible, tout en n'étant pas la solution souhaitée par la France.

L'Italie a une position ambiguë. Appartenant à la coalition victorieuse, elle montre une volonté révisionniste qui la pousse à se lier avec la Hongrie. Cherchant à disloquer la Yougoslavie et à travers elle le système des alliances françaises qui reposent sur la Petite Entente, l'Italie en arrive à être à l'origine de l'instabilité dans les Balkans. Or, même ses projets d'une alliance anti-yougoslave se heurtent aux mêmes obstacles que le projet français de confédération danubienne. La Roumanie, en tant que pays devant assurer les liens entre la Hongrie d'une part et la Bulgarie de l'autre, refuse d'adhérer aux projets italiens à cause des contentieux territoriaux.

<sup>102</sup> Vinaver, *Jugoslavija i Francuska*, 273.

<sup>103</sup> Barthou à Chambrun, Genève, le 25 septembre 1934, DDF, vol. VII, doc. 361.

Au-delà des problèmes géostratégiques, la situation économique montre toute l'incohérence des projets français et des projets italiens. La dissolution de la Double Monarchie entraîne la disparition de réseaux économiques établis au fil des siècles. Les disparitions du marché allemand, et jusqu'à un certain point autrichien, laissent les pays agraires sans débouchés. Aucune alternative viable n'est proposée par les deux sœurs latines qui se disputent la primauté dans la région. L'action économique française reste cantonnée à la logique des prêts intergouvernementaux. La fidélité des classes dirigeantes, telle que celle des Radicaux serbes, est ainsi assurée, mais les problèmes économiques restent entiers. Les tentatives italiennes d'expansion économique, à l'instar des investissements de la Banca Commerciale en Hongrie, vont dans le bon sens mais s'avèrent largement insuffisants.

En dernière instance, les deux sœurs latines n'avaient ni le potentiel économique ni la force politique pour imposer une solution durable à la région traditionnellement dominée par les Habsbourg. La complémentarité du marché allemand avec les économies agraires des pays balkaniques rend plus crédible la renaissance du projet allemand de Mitteleuropa. D'ailleurs, l'Allemagne est la seule à proposer des arrangements d'échanges en nature, et de ce fait devient la seule prête à s'investir dans le commerce avec les Balkans. Pour décrire une situation complexe, on est tenté de conclure que la France avait peut-être des moyens, mais la volonté de s'investir dans la réorganisation des Balkans lui faisait défaut. En revanche, la volonté italienne n'est pas en question tandis que ses moyens étaient simplement insuffisants.